

4. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DU SITE

4.1 DESCRIPTION DES HABITATS NATURELS

4.1.1 Inventaire et cartographie des habitats naturels

4.1.1.1 Cartographie des habitats naturels

Notion d'habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire

Sont considérés comme habitats d'intérêt communautaire ceux qui :

- "sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle", ou qui
- "ont une aire de répartition naturelle réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire intrinsèquement restreinte", ou qui
- "constituent des exemples remarquables de caractéristiques propres à l'une ou à plusieurs des cinq régions biogéographiques représentées".

Parmi ces habitats naturels, sont considérés comme d'intérêt communautaire prioritaire ceux qui sont « en danger de disparition sur le territoire de l'UE et pour la conservation desquels la communauté porte une responsabilité particulière, compte tenu de l'importance de la part de leur aire de répartition naturelle comprise dans le territoire ».

Elaboration de la typologie des habitats naturels

La typologie des habitats naturels d'un territoire consiste à en dresser la liste après les avoir décrits (principalement par les espèces végétales qui les composent).

Il existe en Europe plusieurs typologies :

- la typologie Corine Biotope, qui décrit les habitats naturels et semi-naturels présents sur le sol européen.
- la typologie Natura 2000, qui décrit les habitats d'intérêt communautaire.

La typologie des habitats naturels du site « Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi » a été élaborée dans une phase initiale à la cartographie, et complétée au cours de la cartographie, à partir des relevés phytosociologiques réalisés dans les différents types d'habitats naturels.

Les relevés phytosociologiques ont été analysés et comparés aux référentiels phytosociologiques disponibles dans la région (Conservatoires Botaniques Nationaux, voir les détails dans la bibliographie). L'appui technique du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) à cette étape a permis de confirmer la validation de cette typologie.

Les habitats sont ainsi décrits par le *syntaxon** phytosociologique, auquel a été associé le code Corine Biotope correspondant, et le code Natura 2000 pour les syntaxons correspondants à des habitats d'intérêt communautaire.

Cette typologie, présentée en annexe II du volume II du Document de compilation, dresse la liste de l'ensemble des habitats naturels et semi-naturels répertoriés sur le site, qu'ils soient d'intérêt communautaire ou non. En effet, le DOCOB vise principalement à la préservation des habitats d'intérêt communautaire, mais les données récoltées sur le terrain vont au-delà, permettant d'appréhender de manière globale les habitats naturels du site, et leurs caractéristiques (état de conservation, sens d'évolution, facteurs d'évolution).

Cartographie des habitats naturels

Pour la réalisation de cette cartographie, Une fiche de terrain synthétique (présentée en annexe VI du volume II du Document de compilation) a donc été élaborée, en s'appuyant notamment sur le Cahier des charges national (MNHN, 2006). Ce document a permis une description des *habitats naturels** du site de manière précise, systématique et normalisée, ainsi que des éléments concernant les activités sur le site, et les éventuels facteurs d'évolution observés sur l'habitat.

Ainsi, la base de données associée à chaque polygone contient des informations sur :

- des données stationnelles
- des données de description de l'habitat : code Corine Biotope et code Natura 2000
- des données relatives aux activités humaines (activités agricoles, touristiques)
- des données relatives aux facteurs de dégradation
- des données permettant d'apprécier l'état de conservation et la *dynamique**

Cette démarche permettra par la suite de réaliser une analyse précise et d'orienter les futures mesures de gestion pour le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Echelle de cartographie

- Pour les habitats hors « zones humides », la surface minimale de 2500m² par polygone représentant un habitat naturel a été retenue, ce qui équivaut à une échelle de terrain du 10 000^{ème}.
- Pour les habitats de « zones humides » : pour des raisons de visibilité, et aussi pour ne pas les inclure dans des polygones regroupant d'autres habitats leur étant fonctionnellement détachés, il a été choisi de ne pas restreindre l'échelle de cartographie. Ainsi, de petites zones humides très ponctuelles ont pu être prises en compte à part entière sur le site.

Du fait, les deux types d'habitats font l'objet de deux rendus cartographiques distincts : une représentation au 25 000^{ème} pour les habitats hors zones humides, et une représentation au 10000^{ème} pour les zones humides.

Déroulement de la campagne de terrain

Les prospections de terrain se sont échelonnées de mai à octobre 2011, avec un travail de caractérisation de l'habitat réalisé *in situ*.

En 2012, des compléments ont été apportés à la cartographie, ainsi qu'à la description de certains habitats naturels (éboulis, forêts alluviales).

	Nombre d'unités	Surface (ha)
Cartographie des zones humides	209	25,52
Cartographie des autres habitats naturels et semi-naturels	2421	6015
Total	2587	6040,52

Figure 34. Nombre d'unités et surface cartographiée sur le site

Remarque : la surface totale cartographiée est supérieure à la surface réelle du site (5793 ha). En effet, notamment une grande partie des zones humides cartographiées sur le site fait partie du site Natura 2000 « la Nive » ; or il a été fait le choix de les cartographier également lors de ce diagnostic écologique, puisque celles-ci sont plutôt en lien avec les habitats naturels du site Mondarrain-Artzamendi.

4.1.1.2 Habitats naturels d'intérêt communautaire du site

Sur les **46 habitats naturels et semi-naturels** décrits sur le site, **15 habitats naturels d'intérêt communautaire** ont été répertoriés sur le site, **dont 3 prioritaires**.

Ces habitats d'intérêt communautaire sont listés dans le tableau ci-dessous, et classés par formations végétales.

Ils font également l'objet de fiches-habitats, présentés en 4.1.4 (p. 120).

Intitulé Natura 2000	Code Natura 2000	Cité dans le FSD	Fréquence	Surface (ha)
ZONES HUMIDES				
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410	Oui	A	2.11
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4020-1	Oui	B	1.17
Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	7150	Oui	A	0.74
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	3110-1	Non	A	0.49
Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiales à montagnardes, des <i>Isoeto-Juncetea</i>	3130	Non	A	0.01
PELOUSES ET PRAIRIES				
Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	6230-5	Non	B	881.50
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	6510	Non	B	136.58
LANDES ET FOURRES				
Landes ibéro-atlantiques thermophiles	4030-1	Oui	B	275.82
Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-8	Oui	A	97.03
Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	6430-7	Oui	A	0.14
MILIEUX FORESTIERS				
Hêtraies atlantiques, acidiphiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Illici-Fagenion</i>)	9120	Oui	B	295.49
Chênaies pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont pyrénéen	9230-4	Non	A	22.19
Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180	Non	A	6.50
MILIEUX ROCHEUX				
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	Oui	A	1.17
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	Oui	A	X ¹

Figure 35. Les d'habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le site

Fréquence : nombre d'unités de l'habitat sur le site, rapportée au nombre total d'unités cartographiées : A : < 2 % - B : entre 2 et 15 %

¹Habitat ponctuel

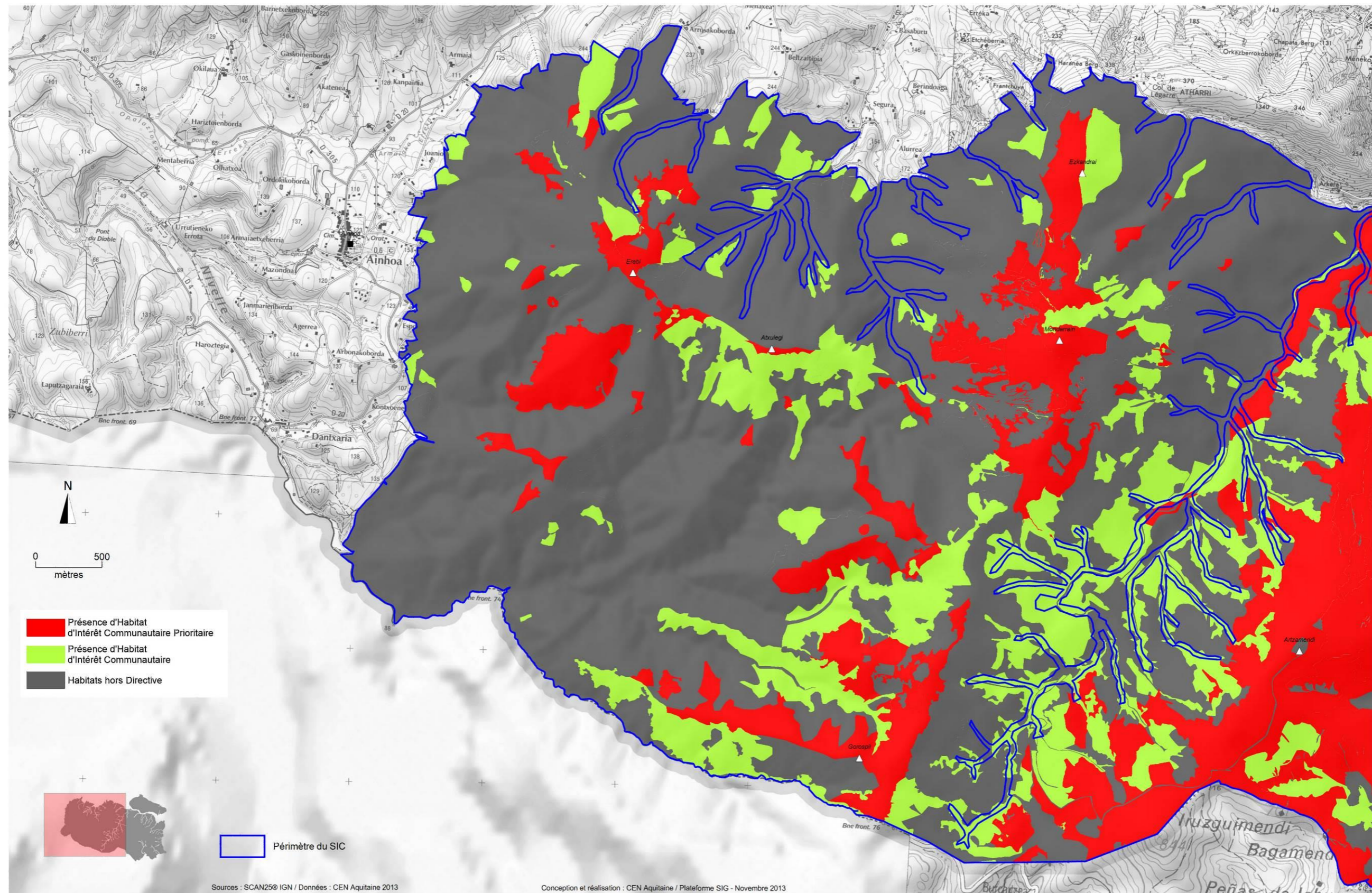
Les habitats d'intérêt communautaire sont signalés en gras.

La cartographie 20 en page suivante illustre le statut des habitats naturels sur le site.

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats, on représente l'enjeu le plus fort au sein du polygone (Prioritaire, puis Intérêt communautaire, puis Hors directive).

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012

Statut des habitats (Carte 1/2)

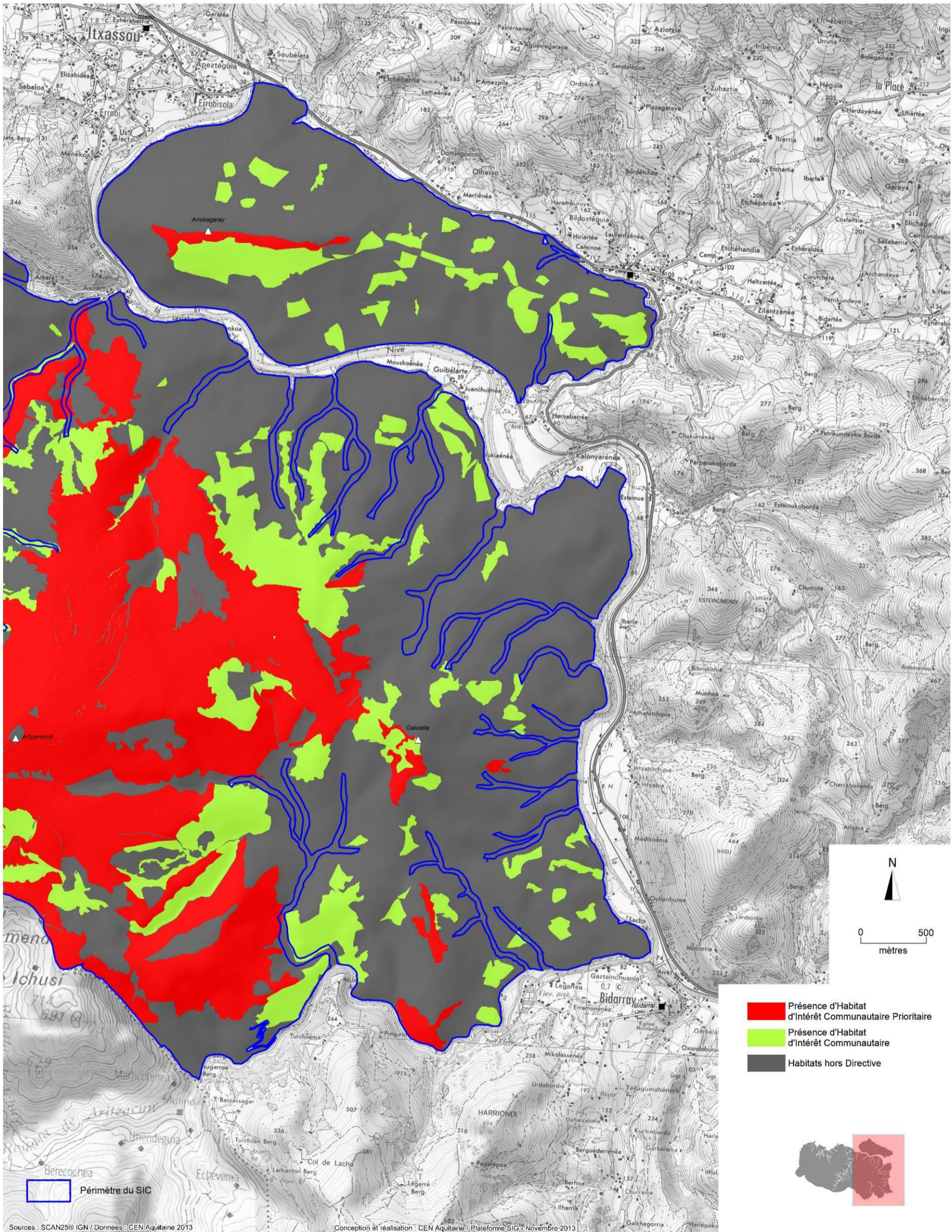


Cartographie 20. Statut des habitats naturels du site (1/2)

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012



Statut des habitats (Carte 2/2)



Cartographie 20. Statut des habitats naturels du site (2/2)

Les trois grands types d'habitats naturels prioritaires au titre de la Directive Habitats sont :

- **les landes humides atlantiques tempérées (4020-1)**, très ponctuelles au sein des complexes de zones humides
- **les formations herbeuses à Nard riches en espèces sur substrat siliceux (6230-5)**, bien répandues sur l'ensemble des estives du site
- **les forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion***, qui sont très localisées sur le site, dans des ravins confinés

Le site présente une proportion importante d'habitats naturels d'intérêt communautaire, en termes de nombre (15) mais également en termes de surface (presque 34% de la surface du site).

Cette richesse fait du site «Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi » un territoire remarquable pour la conservation des habitats naturels.

4.1.2 Analyse écologique et diagnostic des habitats naturels d'intérêt communautaire

4.1.2.1 Notion d'état de conservation

La Directive Habitats définit dans son article 1 l'état de conservation comme « *l'effet de l'ensemble des influences agissant sur un habitat naturel ainsi que sur les espèces qu'il abrite, qui peuvent affecter à long terme sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions, ainsi que la survie à long terme de ses espèces typiques* ». Elle précise que « *l'état de conservation d'un habitat sera considéré comme favorable au niveau du site lorsque :*

- (...) *les superficies qu'il couvre au sein du site sont stables ou en extension ;*
- *sa structure et les fonctions spécifiques nécessaires à son maintien à long terme existent et sont susceptibles de perdurer dans un avenir prévisible ;*
- *l'état de conservation des espèces qui lui sont typiques est favorable ».*

Le niveau d'état de conservation a été attribué au vu des facteurs de dégradations, et de leur intensité, définis dans la méthodologie présentée en annexe IV du volume II du Document de compilation.

Il a été défini 4 modalités : Bon, Moyen, Mauvais, et Inconnu, quand l'état de conservation n'a pas pu être caractérisé de manière précise (caractérisation de l'habitat par observation à la jumelle, ou difficulté d'appréciation de l'état de conservation sur le terrain).

4.1.2.2 Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site

La Cartographie 21 illustre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire sur le site.

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente l'état de conservation le moins bon au sein des habitats d'intérêt communautaire du polygone (Mauvais, puis Moyen, puis Bon). Il existe aussi la modalité Inconnu, lorsqu'aucun des états de conservation des habitats d'intérêt communautaire du polygone n'a été renseigné.

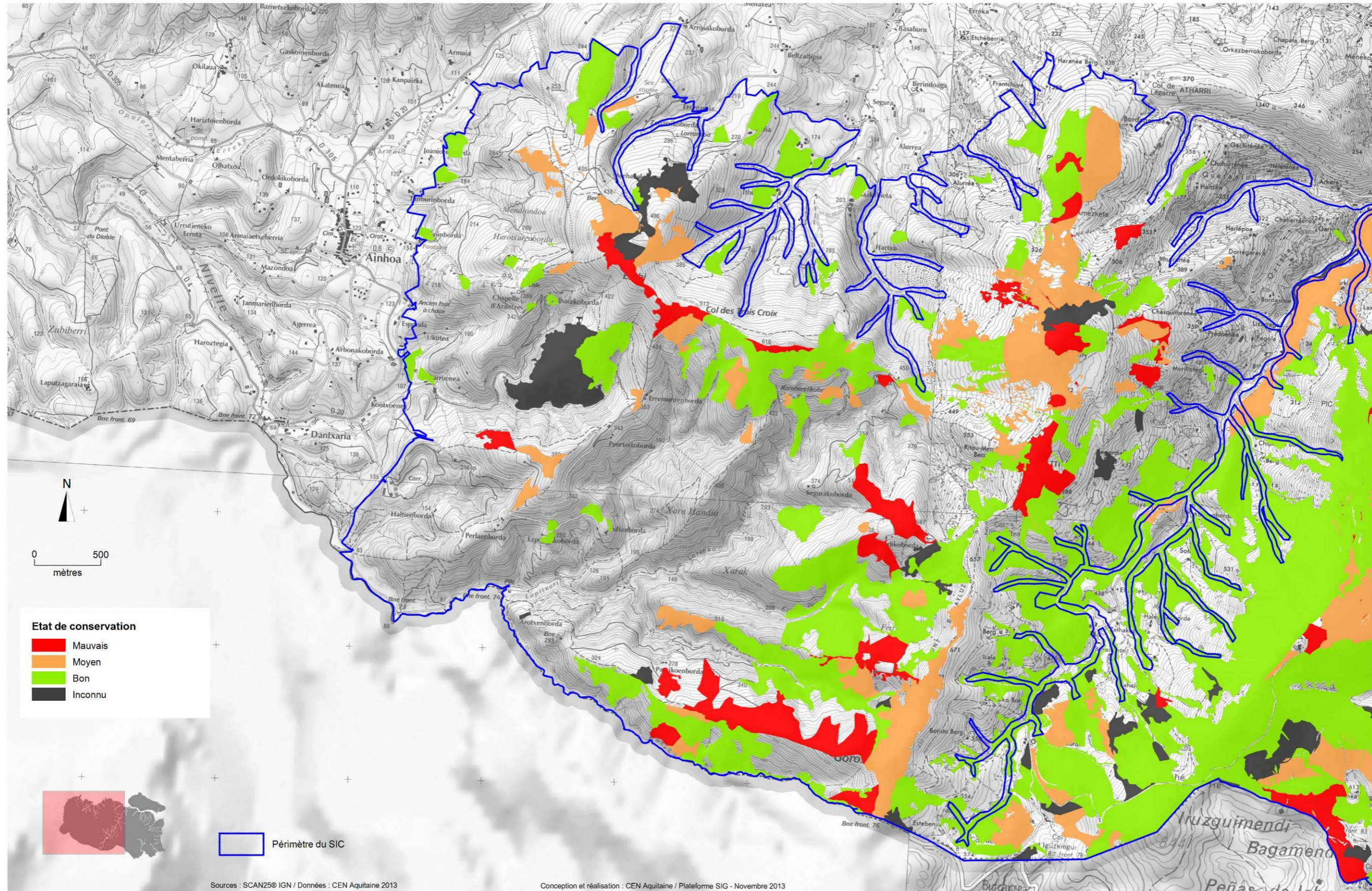
Dans la Figure 36 sont présentés, pour chaque habitat d'intérêt communautaire, les pourcentages de surface en Mauvais, Moyen et Bon état de conservation, ainsi que le pourcentage dont l'état de conservation n'a pu être caractérisé (Inconnu).

Il est également résumé dans la dernière colonne, l'état de conservation général de l'habitat à l'échelle du site, selon 5 modalités : Bon, Moyen, Défavorable, Très défavorable, Inconnu.

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012

Habitats d'Intérêt Communautaire et d'Intérêt Communautaire Prioritaire

Etat de conservation (Carte 1/2)



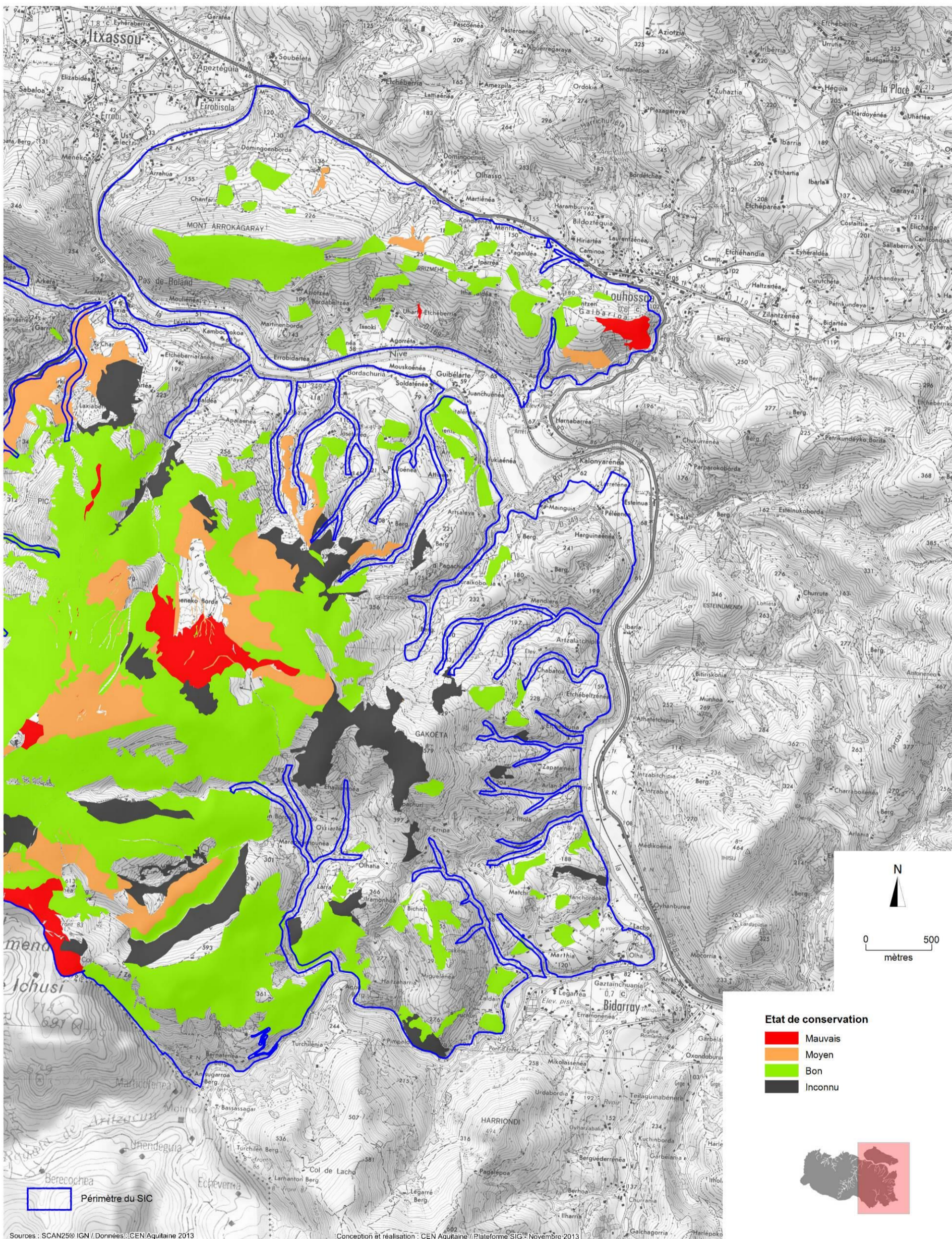
Cartographie 21. Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site (1/2)

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012



Habitats d'Intérêt Communautaire et d'Intérêt Communautaire Prioritaire

Etat de conservation (Carte 2/2)



Cartographie 21. Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site (2/2)

Intitulé Natura 2000 de l'habitat	Code Natura 2000	Etat de conservation des unités cartographiées				Etat de conservation de l'habitat sur le site
		Inconnu	Mauvais	Moyen	Bon	
ZONES HUMIDES						
Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiaires à montagnardes, des <i>Isoeto-Juncetea</i>	3130	0.00	0.00	100.00	0.00	Très défavorable
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410	0.00	0.77	90.70	8.53	Très défavorable
Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	7150	0.00	0.34	90.64	9.02	Très défavorable
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	3110-1	0.00	48.15	32.77	19.08	Défavorable
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4020*-1	0.00	0.74	36.69	62.57	Défavorable
PELOUSES ET PRAIRIES						
Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	6230*-5	14.26	5.76	17.93	62.05	Moyen
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	6510	2.29	0.00	0.00	97.71	Bon
LANDES ET FOURRES						
Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-8	68.33	0.00	16.47	15.20	Défavorable
Landes ibéro-atlantiques thermophiles	4030-1	4.72	3.47	7.41	81.49	Moyen
Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	6430	100.00	0.00	0.00	0.00	Inconnu
MILIEUX FORESTIERS						
Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180*	0.00	0.00	83.49	16.51	Défavorable
Chênaies pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont pyrénéen	9230-4	6.29	0.00	20.19	73.52	Moyen
Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120	3.91	0.00	0.37	95.72	Bon
MILIEUX ROCHEUX						
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	100.00	0.00	0.00	0.00	Inconnu
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	42.10	0.00	0.00	57.90	Inconnu

Figure 36. Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site (exprimé en pourcentage de surface)

Les habitats d'intérêt communautaire dont l'état de conservation est le plus défavorable sur le site sont les milieux de zones humides, ce qui souligne la dégradation générale des complexes de zones humides à l'échelle du site.

On peut noter également l'état défavorable des milieux de landes à bruyères.

4.1.2.3 Etude des facteurs d'évolution majeurs pour les habitats d'intérêt communautaire

L'analyse des principaux facteurs de dégradation identifiés sur le site pour chaque formation, sans qu'ils soient spécifiques à un type d'habitat particulier permet de disposer d'une vision globale des enjeux de préservation des habitats naturels et de gestion des milieux sur le site. Ils seront par la suite détaillés pour chaque habitat d'intérêt communautaire dans les fiches-habitats à partir de la page 120.

Habitats forestiers

Les habitats forestiers du site présentent, d'une manière générale, un vieillissement des peuplements mûres, associé à un manque de régénération naturelle.

Ainsi, plusieurs massifs forestiers du site sont constitués presque uniquement par de vieux arbres têtards (hêtres et/ou chênes), témoins de la pratique sylvopastorale d'étêtage des arbres, qui permettaient de produire du bois de chauffage, et de favoriser une production accrue de fruits (glands ou faînes), pour l'alimentation automnale des troupeaux. Cette pratique, très courante jusqu'au début du XX^{ème} siècle, a été abandonnée. Par contre, ces zones à têtards sont encore assez régulièrement fréquentées par les troupeaux, pour y trouver de l'ombrage : ce piétinement et la consommation des fruits et jeunes plantules remettent en cause la régénération naturelle de ces peuplements forestiers. On trouve alors des zones forestières où la strate herbacée et la strate arbustive sont quasiment absentes.

L'habitat d'intérêt communautaire principalement concerné par ce phénomène est la hêtraie atlantique acidophile (9120). Quant à la chênaie pionnière acidiphile du Piémont pyrénéen (9230-4), par son caractère pionnier, elle est davantage affectée par une évolution naturelle vers la chênaie pédonculée.

Landes

La lande à bruyères est une formation transitoire du point de vue de la *dynamique végétale** : elle évolue naturellement vers un stade préforestier. La présence d'une telle formation sur le site est liée à un facteur stoppant cette dynamique végétale, qui est pour l'essentiel lié au pâturage régulier sur ces zones.

Néanmoins, une proportion importante des habitats de landes du site sont en cours de fermeture, étant progressivement colonisés par l'Ajonc d'Europe, ou par des essences préforestières (Bourdaine, Noisetier notamment). Cette dégradation des cortèges floristiques de landes à bruyères est principalement liée à la déprise agricole sur ces zones.

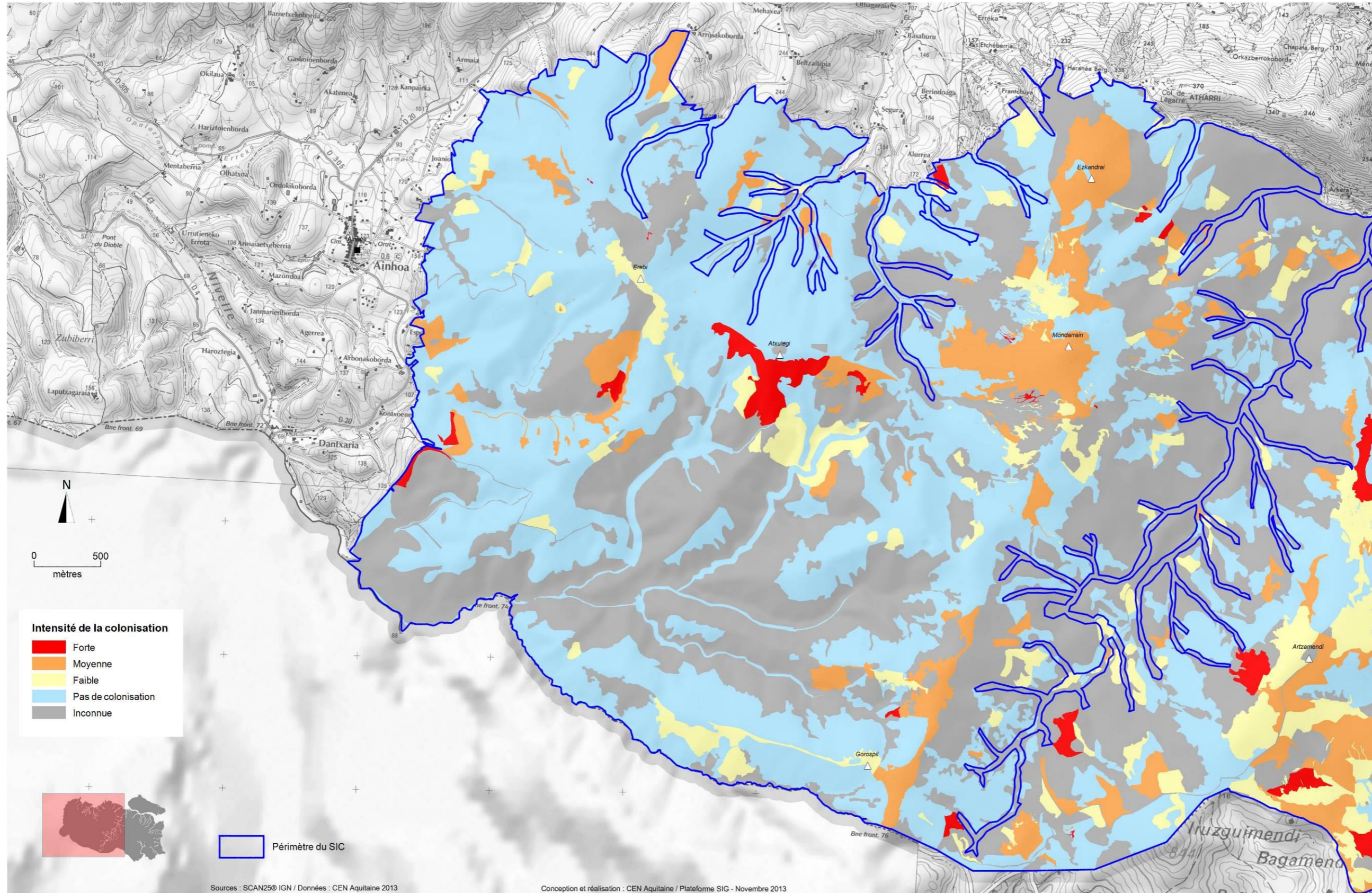
Par ailleurs, le passage répété du feu (lors d'écobuages) favorise le développement de la Fougère aigle, puisque son rhizome, souterrain, n'est pas ou peu altéré par ces feux souvent fugaces. Le caractère pyrophile de la Fougère aigle lui donne un avantage par rapport aux espèces typiques des landes (les bruyères notamment), lui permettant de coloniser plus rapidement ces milieux et d'en affecter la dynamique.

Les cartographies 22 et 23 illustrent l'intensité de la colonisation respectivement par les herbacées (Fougère aigle principalement) et par les ligneux (Ajonc d'Europe principalement).

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente le degré de colonisation par les herbacées (carte 22) ou les ligneux (carte 23) le plus fort observé sur le polygone (Forte, puis Moyenne, puis Faible, puis Pas de colonisation). Il existe aussi la modalité Inconnu, pour les polygones pour lesquels le degré de colonisation par les herbacées (carte 22) ou les ligneux (carte 23) n'a pas été renseigné.

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012

Colonisation par les herbacées (Carte 1/2)

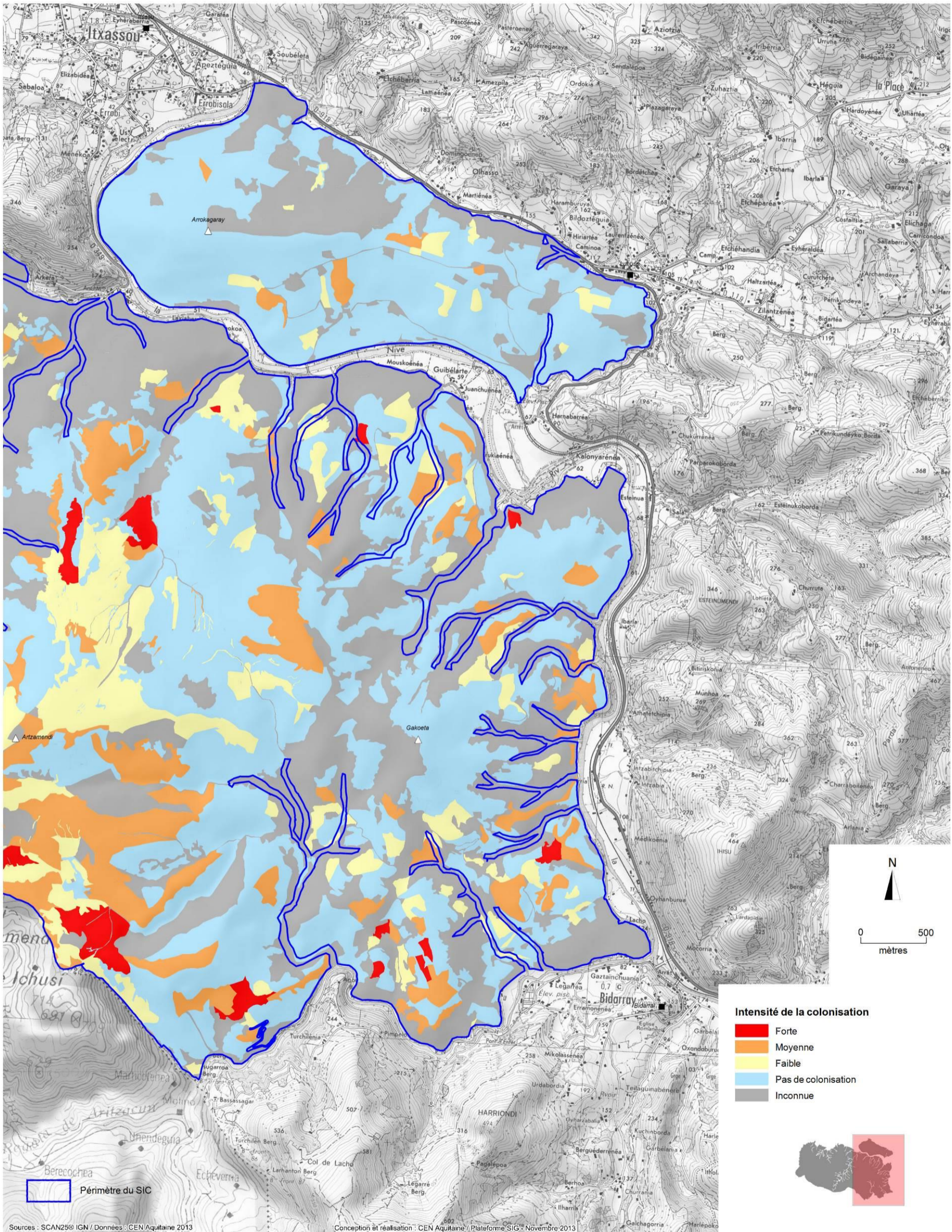


Cartographie 22. Colonisation des habitats naturels par les herbacées (1/2)

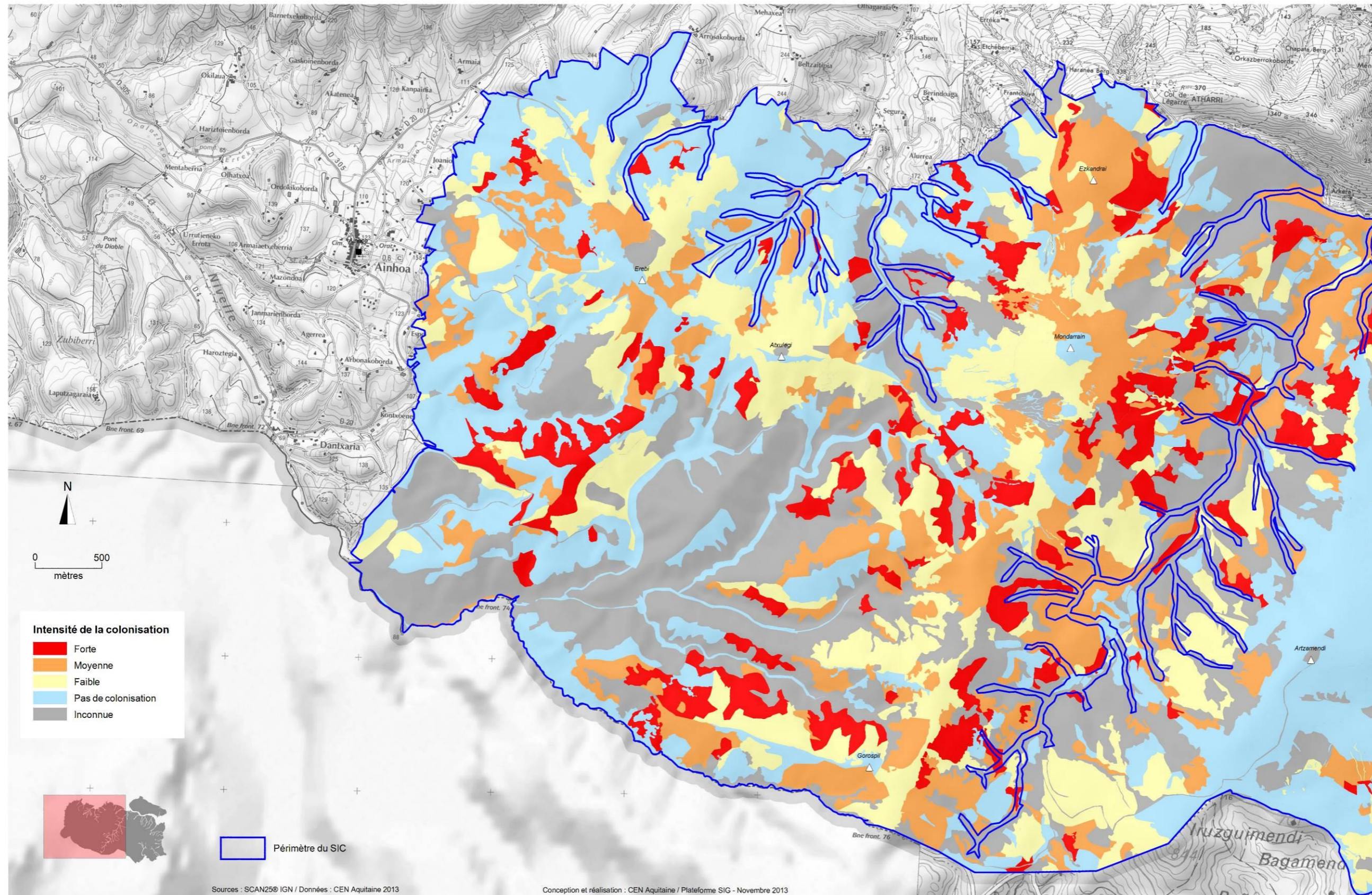
Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012



Colonisation par les herbacées (Carte 2/2)



Cartographie 22. Colonisation des habitats naturels par les herbacées (2/2)

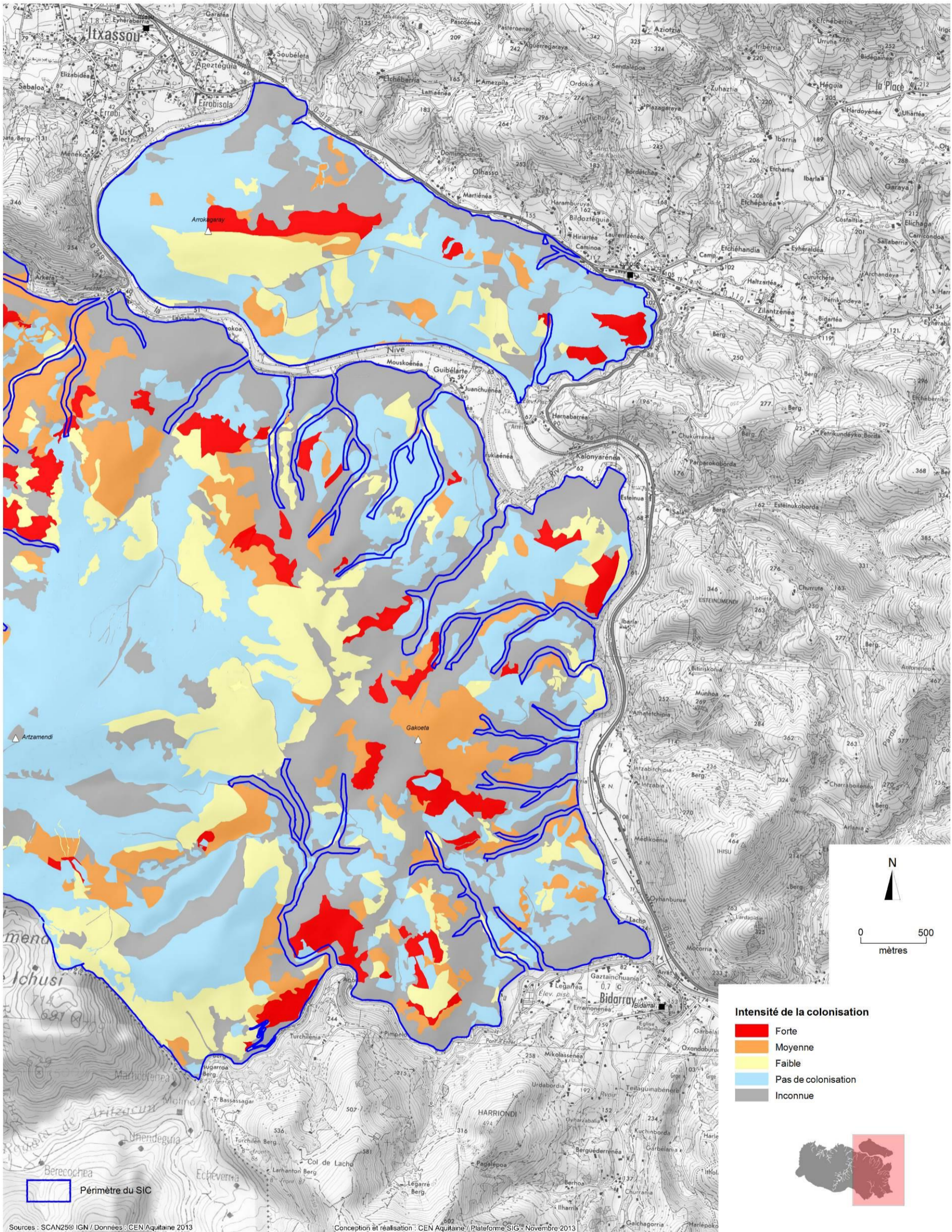


Cartographie 23. Colonisation des habitats naturels par les ligneux (1/2)

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012



Colonisation par les ligneux (Carte 2/2)



Cartographie 23. Colonisation des habitats naturels par les ligneux (2/2)

Zones humides

La proportion importante d'habitats de zones humides en moyen ou mauvais état sur le site, est liée principalement au piétinement et à l'assèchement de ces zones.

Le piétinement des zones humides par le gros bétail (pottok et betizu) affecte le substrat tourbeux en entraînant sa minéralisation, modifiant alors les conditions du milieu et donc les espèces caractéristiques de ces zones. De plus, les micro-reliefs engendrés par le piétinement entraînent une circulation de l'eau de plus en plus rapide, entraînant un phénomène d'érosion et d'assèchement de ces zones. L'enrichissement azoté de ces zones par les excréments affecte également ces milieux *oligotrophes**. Ces phénomènes font l'objet d'un suivi régulier (suivi de la composition floristique) sur les tourbières du Mondarain, site géré par le CEN Aquitaine depuis 1996.

Pelouses

Les formations herbeuses à *Nardus* (6230*-5) sont confrontées à des facteurs de dégradation variables, selon les zones. En effet, sur certaines zones, en l'absence d'un pâturage extensif, cet habitat est colonisé par la Fougère aigle et/ou l'Ajonc d'Europe, évaluant ainsi progressivement vers des landes puis des habitats préforestiers.

En revanche, sur les zones de replat en altitude, on observe un surpâturage. Le excès et l'enrichissement azoté provoque une modification des communautés végétales associées.

La cartographie 24 représente l'intensité de l'utilisation pastorale des habitats au moment de la cartographie : elle reflète le chargement instantané en troupeaux sur l'habitat à ce moment.

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente le degré d'utilisation pastorale (chargement instantané lors de la cartographie de terrain) le plus fort observé sur le polygone (Forte, puis Moyenne, puis Faible, puis Pas d'utilisation pastorale). Il existe aussi la modalité Inconnu, pour les polygones pour lesquels le degré d'utilisation pastorale n'a pas été renseigné.

Prairies

Le cortège floristique du *Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis*, associé généralement à une pratique de fauche de la prairie, a été caractérisé sur le site également sur des prairies pâturées (chargement limité en termes de taille du troupeau et de période de pâture, ce qui permet le maintien d'espèces *oligotrophes**).

Par contre, lorsque ces prairies sont soumises à un pâturage trop intensif, ou que ces prairies sont amendées, elles peuvent perdre leur caractère oligocline et évoluer vers un habitat de pâture mésophile, qui ne représente pas un habitat d'intérêt communautaire.

4.1.2.4. Sens d'évolution des habitats d'intérêt communautaire du site

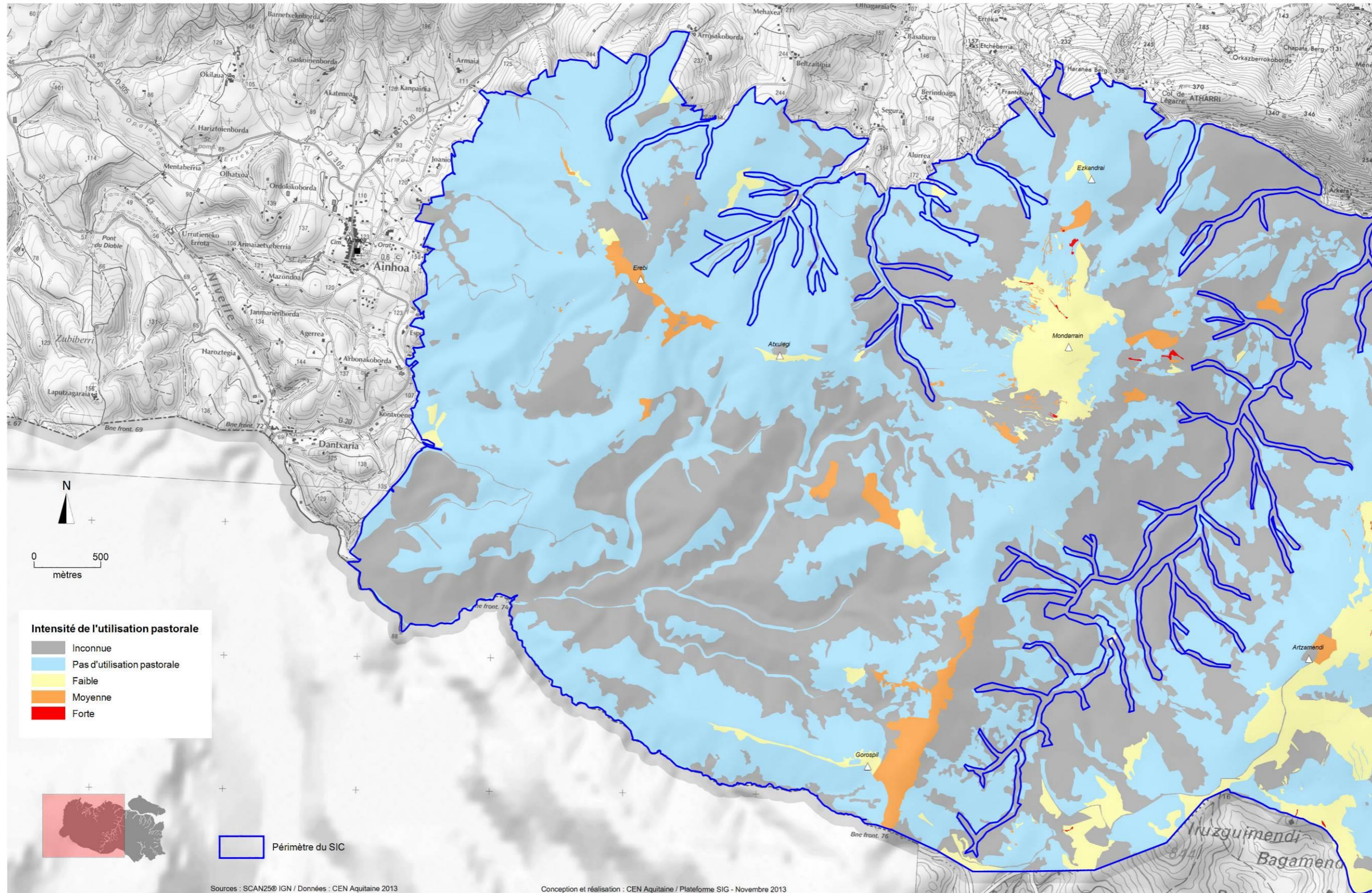
Le sens d'évolution de l'habitat naturel est évalué à partir des facteurs d'évolution (favorables ou défavorables) observés, selon leur probabilité de maintien dans le temps (par exemple, l'assèchement observé sur une zone de bas-marais ; si celle-ci peut être à l'heure actuelle en bon état de conservation, il est probable que l'habitat puisse régresser à moyen ou long terme).

Le sens d'évolution peut être :

- Inconnu : si aucun facteur ne permet d'évaluer si l'habitat va évoluer
- Négatif : si l'habitat est estimé être amené à régresser, du fait de facteurs de dégradations
- Stable : si l'habitat présente une forte probabilité de se maintenir en l'état
- Positif : si des facteurs favorables sont observés pour que l'habitat soit en expansion.

La Cartographie 25 illustre le sens d'évolution prédictif des habitats d'intérêt communautaire. Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente le sens d'évolution le moins favorable au sein des habitats d'intérêt communautaire du polygone (Négatif, puis Stable, puis Positif). Il existe aussi la modalité Inconnu, lorsqu'aucun des sens d'évolution des habitats d'intérêt communautaire du polygone n'a été renseigné.

La Figure 37 présente, pour chaque habitat d'intérêt communautaire du site, le pourcentage de surface attribué à chaque modalité du sens d'évolution, et la tendance générale pour chaque habitat sur le site.

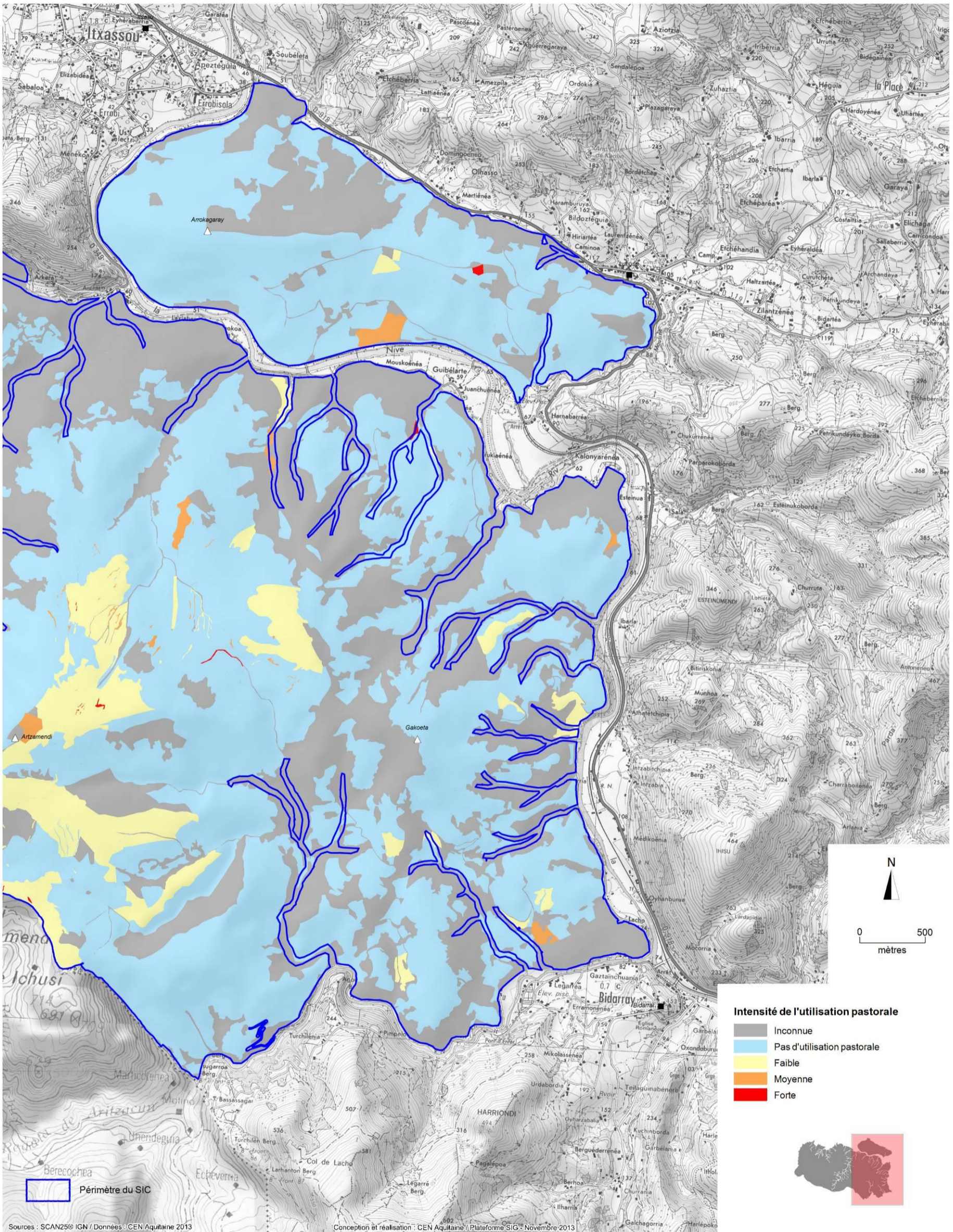


Cartographie 24. Utilisation pastorale du site (1/2)

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012



Utilisation pastorale (Carte 2/2)

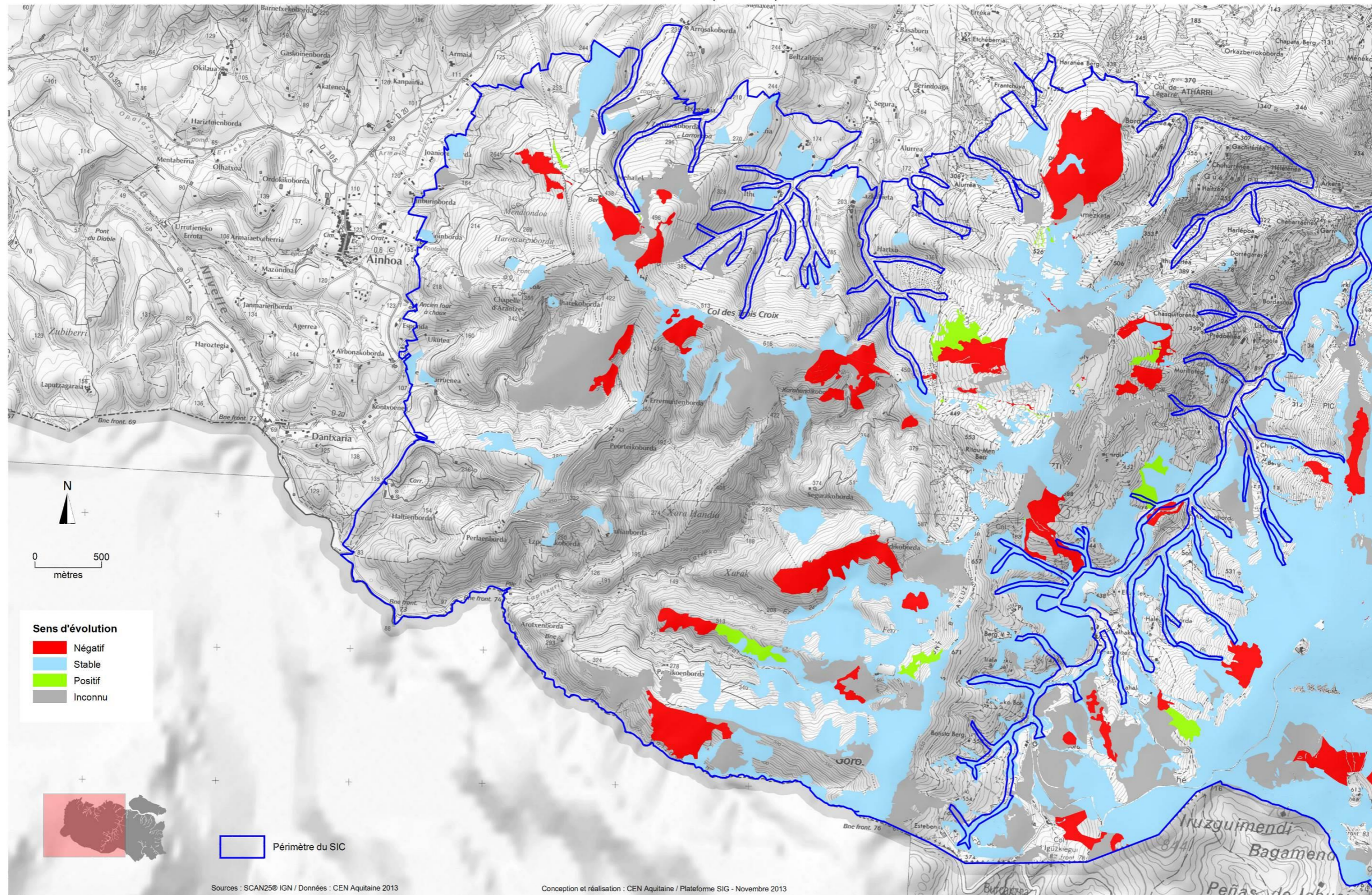


Cartographie 24. Utilisation pastorale du site (2/2)

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012

Habitats d'Intérêt Communautaire et d'Intérêt Communautaire Prioritaire

Sens d'évolution (Carte 1/2)



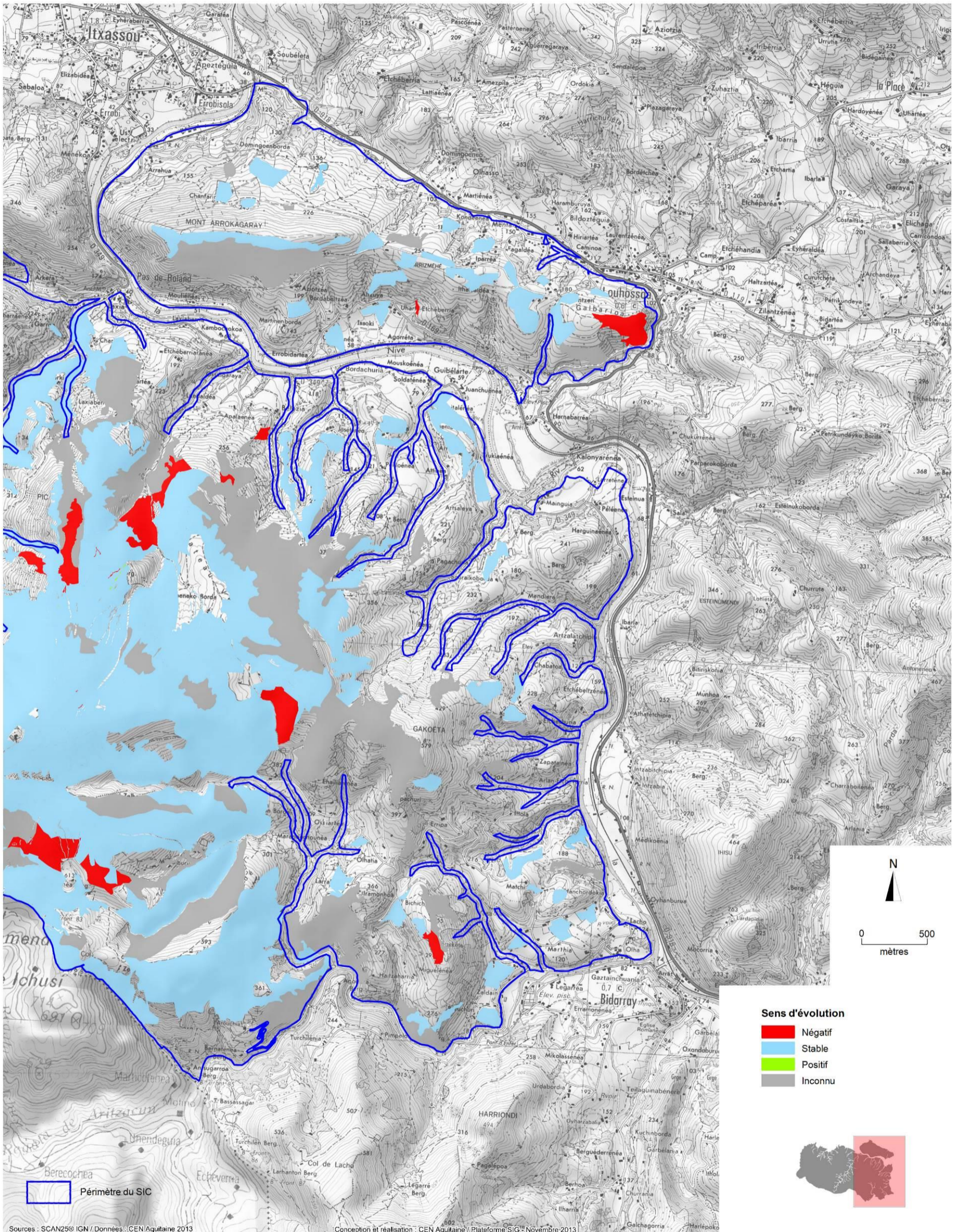
Cartographie 25. Sens d'évolution des habitats d'intérêt communautaire du site (1/2)

Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi - Diagnostic 2011 - 2012



Habitats d'Intérêt Communautaire et d'Intérêt Communautaire Prioritaire

Sens d'évolution (Carte 2/2)



Cartographie 25. Sens d'évolution des habitats d'intérêt communautaire du site (2/2)

Intitulé Natura 2000 de l'habitat	Code Natura 2000	Sens d'évolution des unités cartographiques				Sens d'évolution sur le site
		Inconnu	Négatif	Stable	Positif	
ZONES HUMIDES						
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410	50.93	5.30	38.61	5.16	Forte régression
Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	7150	9.41	37.76	39.67	13.16	Forte régression
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	3110-1	21.36	47.87	9.71	21.06	Forte régression
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4020*-1	55.05	1.49	25.73	17.73	Relative stabilité
Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiales à montagnardes, des <i>Isoeto-Juncetea</i>	3130	0.00	0.00	100.00	0.00	Stabilité
PELOUSES ET PRAIRIES						
Formations herbeuses à <i>Nardus</i>	6230*-5	31.24	5.55	59.97	3.24	Régression
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	6510	4.12	0.00	95.88	0.00	Stabilité
LANDES ET FOURRES						
Landes ibéro-atlantiques thermophiles	4030-1	49.84	21.66	24.31	4.18	Relative stabilité
Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-8	85.01	2.34	12.64	0.00	Inconnu
Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	6430	100.00	0.00	0.00	0.00	Inconnu
MILIEUX FORESTIERS						
Chênaies pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont pyrénéen	9230-4	54.28	3.05	42.67	0.00	Régression
Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180*	0.00	0.00	100	0.00	Stabilité
Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120	6.17	0.37	92.24	1.22	Stabilité
MILIEUX ROCHEUX						
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	42.10	0.00	57.90	0.00	Inconnu
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	100.00	0.00	0.00	0.00	Inconnu

Figure 37. Sens d'évolution des habitats d'intérêt communautaire du site (exprimé en pourcentage de surface)

Les habitats d'intérêt communautaire prioritaire sont signalés en gras

On note, de même que pour l'état de conservation, que les habitats dont la probabilité de régression est la plus importante, sont des habitats de **zones humides** (Prairies à *Molinia*, Dépressions du *Rhynchosporion*). Plusieurs habitats apparaissent en relative stabilité, semblant ainsi être amenés à rester dans l'état de conservation avec lequel ils ont été caractérisés.

Néanmoins, ces résultats doivent être pris avec précaution, puisque d'une part, pour de nombreuses unités cartographiques, le sens d'évolution n'a pas pu être évalué, et que d'autre part, par définition, ce sens d'évolution n'a qu'une valeur prédictive. En effet, même si les facteurs d'évolution d'un habitat sont globalement connus, on ne peut pas prévoir leur persistance, augmentation ou disparition dans le temps, surtout pour les facteurs sous influence anthropique. De plus, les réponses à des variations du milieu de microhabitats tels que sont les habitats constituant les zones humides sont particulièrement complexes à étudier. Ainsi, ces milieux de zones humides représentent-ils un enjeu majeur sur le site.

D'une manière générale, les autres habitats du site évoluent d'une formation à l'autre (pelouses – landes- forêts) principalement selon des dynamiques progressives (par exemple embroussaillage d'une pelouse en l'absence de pâturage, évolution vers uen lande, progressivement remplacée par une forêt), ou régressive (par exemple, une lande réouverte va être remplacée par une pelouse si elle est régulièrement pâturée).

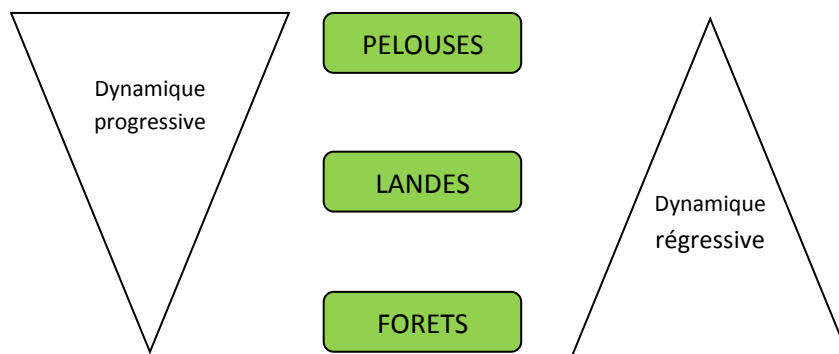


Figure 38. Evolution des types de formations végétales sur le site

Illustration photographique des facteurs de dégradation des habitats naturels du site



Photographie 29. Troupeau d'ovins sous une hêtraie acidiphile
Source : CEN Aquitaine



Photographie 30. Lande à bruyères colonisée par la Fougère aigle -Source : CEN Aquitaine



Photographie 31. Pelouse à Nard surpâturée, sur le Mondarrain
Source : CEN Aquitaine



Photographie 32. Zone de surpâturage et piétinement par les pottoks - Source : CEN Aquitaine



Photographie 33. Zone humide asséchée et piétinée
Source : CEN Aquitaine

4.1.3 Hiérarchisation des habitats d'intérêt communautaire

Afin d'être en mesure de prioriser les actions à mettre en œuvre pour préserver le patrimoine naturel du site, les habitats et espèces d'intérêt communautaire doivent faire l'objet d'une hiérarchisation (Cahier des charges, DREAL 2013).

Cette hiérarchisation sur le site a été réalisée en fonction d'un certain nombre de critères importants, qui définissent la valeur patrimoniale de l'habitat, mais également le niveau d'urgence pour la préservation de cet habitat. La méthodologie de hiérarchisation établie pour le site, détaillée dans l'annexe V du Volume II du Document de compilation, regroupe le maximum de critères objectifs :

Valeur patrimoniale de l'habitat :

- statut européen de l'habitat
- contribution du site pour la conservation de l'habitat
- rôle de l'habitat pour la préservation d'espèces patrimoniales
- valeur d'usage (services qui peuvent être rendus localement par l'habitat : ressource fourragère, production de bois de chauffage, attrait paysager, participation à la ressource en eau)

Urgence des mesures à prendre :

- degré de vulnérabilité : niveau de menaces réelles ou potentielles pouvant affecter l'habitat.
- niveau général de l'état de conservation
- niveau général du sens d'évolution
- surface de l'habitat par rapport à la surface du site
- fréquence de l'habitat : pourcentage d'unités cartographiques incluant cet habitat par rapport au nombre total de polygones sur le site.
- dispersion de l'habitat : prise en compte la fragmentation de l'habitat sur le site

La méthode de calcul employée pour cette hiérarchisation est détaillée dans l'annexe V. Cette annexe regroupe également les résultats bruts de la hiérarchisation, qui sont résumés dans la Figure 39 : les habitats naturels d'intérêt communautaire du site sont classés par type de formation végétale ; la colonne Niveau d'enjeu définit des classes d'enjeux (définies à partir des résultats numériques de la hiérarchisation).

Intitulé Natura 2000 de l'habitat	Code Natura 2000	Niveau d'enjeu
ZONES HUMIDES		
Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	7150	Très fort
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4020*-1	Très fort
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410	Très fort
Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiaires à montagnardes, des <i>Isoeto-Juncetea</i>	3130	Fort
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	3110-1	Fort
PELOUSES ET PRAIRIES		
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	6230*-5	Très fort
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	6510	Moyen
LANDES ET FOURRES		
Landes atlantiques fraîches méridionales	4030-8	Très fort
Landes ibéro-atlantiques thermophiles	4030-1	Très fort
Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles	6430-7	Moyen
MILIEUX FORESTIERS		
Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i>	9120	Enjeu très fort
Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180*	Fort
Chênaies pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont pyrénéen	9230-4	Moyen
MILIEUX ROCHEUX		
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	Moyen
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	Moyen

Figure 39. Hiérarchisation des habitats naturels d'intérêt communautaire du site

Les habitats sont classés par valeur décroissante (de haut en bas) de la note leur ayant été attribuée. Les couleurs correspondent aux formations végétales (bleu : habitats humides – violet : landes et fourrés – vert foncé : habitats forestiers – vert clair : prairies et pelouses – marron : habitats rocheux)

Les habitats naturels d'intérêt communautaire dont la prise en compte dans les objectifs de conservation du site Natura 2000 sera prioritaire correspondent à des habitats de **zones humides** (code Natura 2000 7150, 4020*-1, et 6410). En effet, ils sont particulièrement vulnérables au piétinement par le bétail et l'assèchement, qui ont entraîné un moyen ou mauvais état de conservation de ces habitats et de plus, ils sont relativement fragmentés à l'échelle du site.

Les milieux de **landes à bruyères** (4030), représentent également un enjeu important sur le site. Leur classement dans la hiérarchisation est principalement liée à leur degré de vulnérabilité important, à cause de la fermeture des milieux par les ligneux. De plus, leur surface relativement

limitée sur le site, impose une prise en compte particulière de ces habitats dans les mesures de gestion à engager sur le site Natura 2000.

L'habitat forestier qui ressort de cette hiérarchisation avec le plus fort enjeu, est la **hêtraie atlantique acidophile (9120)**. Outre la valeur patrimoniale de cet habitat en tant que tel, et son état de conservation moyen sur le site (par le fait d'un vieillissement des peuplements, sans régénération naturelle), cet habitat est également un habitat pour la Rosalie des Alpes, espèces d'intérêt communautaire. C'est donc à double titre que cette hiérarchisation des habitats met en évidence la nécessité de mesures de gestion conservatoire de cet habitat naturel.

Les **formations herbeuses à *Nardus***, habitat prioritaire, recouvrent une large proportion du site d'une part, et d'autre part elles présentent des facteurs de dégradations variés, tels que la surfréquentation pastorale, avec un *abroutissement** excessif qui affecte les espèces végétales composant l'habitat. En revanche, sur d'autres zones, cet habitat est en phase d'ourlification avec la colonisation de la Fougère aigle. Le site Natura 2000 « Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi » a également une responsabilité particulière pour la conservation de cet habitat, de par la surface qu'il occupe sur le site par rapport à sa surface à l'échelle de l'Union européenne.

4.1.4 Fiches descriptives des habitats d'intérêt communautaire et habitats remarquables du site

Une fiche récapitulative des habitats a été élaborée par type de formation végétale (zones humides, pelouses et prairies, landes et fourrés, milieux forestiers et milieux rocheux).

Cette fiche résume les habitats naturels (d'intérêt communautaire ou non) décrits dans cette formation, ainsi que des caractéristiques générales sur leur utilisation par l'homme, les espèces de faune associées à ces milieux, ainsi que des objectifs généraux de conservation de ces milieux.

L'ensemble des habitats d'intérêt communautaire a été décrit dans des fiches-habitats présentées ci-après. Celles-ci regroupent l'ensemble de la description de l'habitat :

- Nomenclature à différents niveaux (Cahiers d'Habitats, Corine Biotope, rattachement phytosociologique)
- Description des conditions stationnelles, et du cortège floristique caractéristique
- Diagnostic écologique sur le site
- Objectifs de gestion pour le maintien/la restauration de l'habitat sur le site
- Fiche(s) action(s) concernant l'habitat

Outre les habitats d'intérêt communautaire, il a été également réalisé une fiche pour les bas-marais acides : en effet, il ne s'agit pas d'un habitat d'intérêt communautaire, mais d'un habitat important en termes de surface sur le site mais également de fonctionnalité des zones humides. A ce titre, la conservation des bas-marais doit également être prise en compte.

Liste des fiches

- FICHE FORMATION : LES ZONES HUMIDES

Fiche n°1 : **COMMUNAUTES A *RHYNCHOSPORA ALBA***

Fiche n°2 : **LANDES HUMIDES MERIDIONALES**

Fiche n°3 : **PRAIRIES ACIDES A MOLINIE**

Fiche n°4 : **TONSURES AMPHIBIES MESOTROPHIQUES**

Fiche n°5 : **SUINTEMENTS A POTAMOT**

Fiche n°6 : **BAS MARAIS ACIDES**

- FICHE FORMATION : PELOUSES ET PRAIRIES

Fiche n°7 : **PELOUSES A *AGROSTIS* ET *FESTUCA***

Fiche n°8 : **PRAIRIES ATLANTIQUES DE FAUCHE**

- FICHE FORMATION : LANDES ET FOURRES

Fiche n°9 : **LANDES ATLANTIQUES A *ERICA* ET *ULEX***

Fiche n°10 : **LANDES PYRENEO-CANTABRIQUES A *ERICA* ET *ULEX***

Fiche n°11 : **FRANGES DES BORDS BOISES OMBRAGES**

- FICHE FORMATION : MILIEUX FORESTIERS

Fiche n°12 : **HETRAIES ATLANTIQUES ACIDIPHILES**

Fiche n°13 : **FORETS MIXTES PYRENEO-CANTABRIQUE DE CHENES ET D'ORMES**

Fiche n°14 : **FORETS FRANÇAISES DE CHENE TAUZIN**

- FICHE FORMATION : MILIEUX ROCHEUX

Fiche n°15 : **VEGETATION DES FALAISES CONTINENTALES SILICEUSES**

Il n'a pas été conçu de fiche spécifique aux grottes non exploitées par le tourisme, car il s'agit d'un habitat très ponctuel sur le site.

LES ZONES HUMIDES

DESCRIPTION GENERALE :

On peut distinguer sur le site trois grand types de milieux humides : les milieux aquatiques stricts, qui sont les cours d'eau, concernés par le site Natura 2000 « La Nive », les milieux de mégaphorbiaies, et les milieux tourbeux.

La majeure partie des zones tourbeuses est formée sur le site de petits placages, qui se rencontrent le long des thalwegs ou dans des petites dépressions, toujours au niveau de suintements ou de sources, à l'origine du développement d'une flore *hygrophile**. Le site est particulièrement remarquable à ce titre.

L'alimentation hydrique de ces zones humides sur le site est essentiellement soligène (provenant du ruissellement ou de la percolation des eaux sur des pentes pas trop fortes, ou encore des sources), même si les précipitations importantes contribuent au maintien de ces milieux.

Les zones humides du massif sont généralement constituées d'une mosaïque d'habitats, imbriqués les uns dans les autres, selon les conditions microstationnelles (écoulements, profondeur du substrat...)

TYPES DE MILIEUX HUMIDES PRESENTS SUR LE SITE :

Importance relative des types d'habitats naturels hygrophiles sur le site :

Les habitats humides couvrent **25.52 ha** sur le site, soit **0.42 %** de sa surface totale.

En surface, il s'agit de la formation la moins représentée sur le site.

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (soulignés dans le graphique ci-contre)

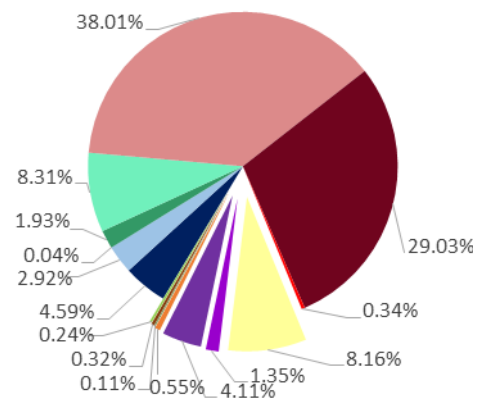
Intitulé Corine Biotope	Code Corine Biotope	Code Natura 2000	Surface (ha)
Landes humides méridionales	31.12	4020*-1	1.17
Communautés à <i>Rhynchospora alba</i>	54.6	7150-1	0.74
Tonsures amphibies mésotrophiques	22.3	3130	0.01
Suintements à Potamot	22.1 x 22.31	3110-1	0.49
Prairies acides à Molinie	37.312	6410-6	2.11
HABITATS HORS DIRECTIVE HABITATS			
Bas-marais acides	54.4	/	9.67
Prairies à Agropyre et Rumex	37.24	/	7.38
Sources d'eaux pauvres en bases	54.11	/	0.09

Les habitats suivants, non typiquement hygrophiles ont pu être observés au sein des complexes de zones humides, témoignant souvent d'une modification du milieu (assèchement).

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (soulignés dans le graphique ci-contre)

Intitulé Corine Biotope	Code Corine Biotope	Code Natura 2000	Surface (ha)
Pelouses à <i>Agrostis</i> et <i>Festuca</i>	35.12	6230*-5	2.07
Landes pyrénéo-cantabriques	31.237	4030-1	0.34
Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i>	31.23	4030-8	1.04
HABITATS HORS DIRECTIVE HABITATS			
Fruticées des sols pauvres atlantiques	31.83	/	0.14
Landes à fougères	31.861	/	0.03
Landes à Ajonc d'Europe	31.85	/	0.08
Prairies à Joncs liées à la pâture	38.1	/	0.06

Proportion des différents habitats de zones humides (%)



- **Landes humides méridionales (31.12)**
- **Communautés à *Rhynchospora alba* (54.6)**
- **Tonsures amphibies mésotrophiques (22.3)**
- **Suintements à Potamot (22.11 x 22.31)**
- **Prairies acides à Molinie (37.312)**
- **Bas-marais acides (54.4)**
- **Prairies à Agropyre et Rumex (37.24)**
- **Sources d'eaux pauvres en bases (54.11)**
- **Pelouses à *Agrostis* et *Festuca* (35.1)**
- **Landes pyrénéo-cantabriques à *Erica vagans* et *Erica cinerea* (31.237)**
- **Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex* (31.23)**
- **Fruticées des sols pauvres atlantiques (31.83)**
- **Landes à fougère aigle (31.861)**
- **Landes à Ajonc d'Europe (31.85)**

DYNAMIQUE NATURELLE LIEE AUX ZONES HUMIDES SUR LE SITE :

Les caractéristiques propres de chaque type d'habitat définissent des dynamiques spécifiques. Pour les habitats d'intérêt communautaire, se reporter aux fiches habitats « Zones Humides ».

D'une manière générale, on note deux types de dynamique pour ces habitats : une dynamique régressive, liée au piétinement, qui favorise des habitats pionniers, et une dynamique progressive avec un début d'évolution vers un stade arbustif, lié à l'assèchement de la zone humide, qui permet l'implantation d'espèces arbustives non liées aux zones humides (Bourdaine, Ajonc d'Europe).

En l'absence de perturbations, un habitat tourbeux se maintient, du fait de la longue durée de constitution des milieux tourbeux.

VALEUR PATRIMONIALE DES ZONES HUMIDES SUR LE SITE :

- Valeur d'usage

Utilisation pastorale :

Les eaux superficielles constituées par les sources, ruisselets, et bas-marais garantissent l'abreuvement de l'ensemble du bétail sur le site.

- Espèces remarquables associées à ces milieux

Espèces végétales :

Les milieux tourbeux abritent plusieurs espèces remarquables, protégées au niveau national : la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), la Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*), le Lycopode des tourbières (*Lycopodiella inundata*) ou au niveau régional : La Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*).

Espèces animales :

Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) est rencontré dans les tourbières et bas-marais acides.

PRINCIPAUX FACTEURS DE DEGRADATION SUR LE SITE :

- Enrichissement en éléments organiques (liés à une importante fréquentation par les troupeaux)
- Piétinement des communautés végétales et du substrat, menant également à un assèchement des zones humides
- Fermeture et colonisation par les ligneux

OBJECTIFS GENERAUX POUR LA GESTION SUR LE SITE :

- Préserver les conditions d'alimentation hydrique
- Préserver les milieux humides sensibles contre le piétinement par le bétail
- Protéger les habitats les plus menacés à court terme
- Limiter leur transition vers des formations arbustives



Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	7150-1
Intitulé Natura 2000	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
Syntaxon phytosociologique	<i>Rhynchosporion albae</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Habitat d'espèces à forte valeur patrimoniale (<i>Lycopodiella inundata</i> ,...)

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Communautés pionnières et très constantes des milieux tourbeux humides. Principalement rencontrées en mosaïque dans les zones érodées par l'action de l'homme, des animaux ou par le ruissellement naturel.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 330 et 590 m

Substrat : Substrats oligo-mésotrophes, souvent tourbeux à sableux et constamment humides (suintement, source, nappe proche de la surface..)

Pente : Faible

Topographie : Souvent au niveau des dépressions ou cuvettes ponctuelles.

HABITATS ASSOCIES

Landes humides méridionales (31.12)

Bas marais acides (54.4)

Suintements à Potamot (22.11 x 22.31)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
0.00 %	9.02 %	90.64 %	0.34 %

Très défavorable

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
9.41 %	39.67 %	13.16 %	37.76 %

Forte régression

Principaux facteurs de dégradation :

Colonisation par les herbacées, assèchement, modification de l'alimentation hydrique (piétinement, érosion)

ESPECES CARACTERISTIQUES

Rhynchospora alba
Drosera intermedia
Pinguicula lusitanica
Lycopodiella inundata
Juncus bulbosus
Eleocharis multicaulis
Anagallis tenella

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 0.74 ha

Nombre d'unités sur le site : 15

Pourcentage d'occurrence : 7.18 %

Fréquence : 2.90 %

Dispersion : Forte

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Préserver le fonctionnement hydrique des milieux tourbeux. Privilégier les stades ouverts sur substrat humide dans lequel le recouvrement de la végétation est faible (Sphaignes notamment)

Fiches-actions concernant l'habitat :

ZH-1

ZH-2



Source : CEN Aquitaine

Statut	Prioritaire
Code Natura 2000	4020*-1
Intitulé Natura 2000	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>
Syntaxon phytosociologique	<i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Abritent des communautés animales et végétales rares et/ou protégées (<i>Drosera rotundifolia</i>). Assurent la transition entre les tourbières et milieux environnants (zone tampon, d'un point de vue hydrique).

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Landes hygrophiles plutôt basses, dominées par des chaméphytes (Bruyère, Callune) et des nanophanérophites (Ajoncs).

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 400 et 595 m

Substrat : Sols à pseudogley et/ou à gley, sur substrats *oligotrophes** très acides.

Pente : Faible à moyenne

Topographie : Au niveau des écoulements (sources, suintements), dans les dépressions humides ou encore sur les replats.

HABITATS ASSOCIES

- Bas marais acides (54.4)
- Landes mésophiles (31.23)
- Communautés à *Rhynchospora alba* (54.6)
- Landes à Fougère aigle (31.861)
- Landes à Ajonc d'Europe (31.85)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	62.57 %	36.69 %	0.74 %

Défavorable

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
55.05 %	25.73 %	17.73 %	1.49 %

Relative stabilité

Principaux facteurs de dégradation :

Colonisation par la Fougère aigle et par des ligneux (ronces, saules, ajonc...), surutilisation pastorale (piétinement entraînant une modification du substrat), modification de l'alimentation hydrique (captages)

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Erica ciliaris*
- Erica tetralix*
- Sphagnum sp.*
- Molinia caerulea*
- Pteridium aquilinum*
- Drosera rotundifolia*
- Wahlenbergia hederacea*

LOCALISATION SUR LE SITE

- Surface sur le site** : 1.17 ha
- Nombre d'unités sur le site** : 49
- Pourcentage d'occurrence** : 23.92 %
- Fréquence** : 4.58 %
- Dispersion** : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Dans le cas de landes colonisées par la fougère aigle, ou en cours d'évolution vers des pré-bois, des opérations de fauche et/ou débroussaillage (avec exportation des rémanents pour maintenir l'*oligotrophie**), doivent être envisagées.

Fiches-actions concernant l'habitat :

- ZH-1
- ZH-2



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	6410-6
Intitulé Natura 2000	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques
Syntaxon phytosociologique	<i>Juncion acutiflori</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Hebergent des espèces protégées : <i>Drosera intermedia</i> , <i>Drosera rotundifolia</i> et parfois <i>Narthecium ossifragum</i>

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Prairies humides caractérisées par une végétation moyenne à élevée souvent bien fermée avec un aspect de prairie assez dense.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 100 et 550 m

Substrat : Sols tourbeux à gley ou anmor acide, pauvres en nutriments, à humidité variable.

Sur roches mère souvent acides;

Pente : Faible à moyenne

Topographie : Dans les dépressions, parfois au niveau des "marais" suintants de pente.

HABITATS ASSOCIES

Bas-marais acides (54.4)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	8.53 %	90.70 %	0.77 %

Très défavorable

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
50.93 %	38.61 %	5.16 %	5.30 %

Forte régression

Principaux facteurs de dégradation :

Feux pastoraux, drainage, eutrophisation, piétinement intensif, colonisation par les espèces ligneuses et herbacées.

ESPECES CARACTERISTIQUES

Molinia caerulea

Juncus acutiflorus

Carum verticillatum

Anagallis tenella

Wahlenbergia hederacea

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 2.11 ha

Nombre d'unités sur le site : 20

Pourcentage d'occurrence : 9.57 %

Fréquence : 8.27 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Limiter le surpiétinement par les pottoks et betizus (privilégier un pâturage extensif d'ovins).

Limiter l'envahissement par les joncs et les espèces nitrophiles (opérations de fauche avec exportation).

Fiches-actions concernant l'habitat :

ZH-1

ZH-2



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	3130
Intitulé Natura 2000	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
Syntaxon phytosociologique	<i>Nanocyperetalia flavescentis</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Groupements pionniers méso-hygrophiles, constituées essentiellement de petites espèces annuelles formant de fins gazons ouverts, laissant apparaître le substrat.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 470 et 480m

Substrat : Sols tourbeux *oligotrophes**, temporairement inondés.

Pente : Moyenne

Topographie : Au niveau des ruisselements de pente

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
0.00 %	0.00 %	100.00 %	0.00 %

Très défavorable

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
0.00 %	100.00 %	0.00 %	0.00 %

Stabilité

Principaux facteurs de dégradation :

Un piétinement peu intense peut favoriser cet habitat pionnier, en bloquant son évolution naturelle vers des communautés d'espèces végétales vivaces (prés oligotrophiques acidiphiles, prairies, landes). Par contre l'intensification de cette pression par le piétinement peut déstructurer l'habitat. Par ailleurs, une eutrophisation ou un ombrage trop marqué par l'évolution éventuelle de communautés ligneuses voisines, lui est défavorable.

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Sibthorpia europaea*
- Isolepis setacea*
- Sagina procumbens*
- Hypericum humifusum*
- Wahlenbergia hederacea*

LOCALISATION SUR LE SITE

- Surface sur le site** : 0.01 ha
- Nombre d'unités sur le site** : 1
- Pourcentage d'occurrence** : 0.50 %
- Fréquence** : 0.04 %
- Dispersion** : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Préserver le faciès d'écoulement et l'*oligotrophie** du substrat, notamment en limitant le piétinement.

Fiches-actions concernant l'habitat :

- ZH-1
- ZH-2

FICHE HABITAT N° 5

Type d'habitat :
Zones humides

SUINTEMENTS A POTAMOT

22.11 x 22.31

ENJEU
FORT



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	3110-1
Intitulé Natura 2000	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>
Syntaxons phytosociologiques	- <i>Eleocharitetum multicaulis</i> - <i>Hyperico elodis-Potametum polygonifolii</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Leur bon état écologique est essentiel au fonctionnement hydrologique des complexes de zones humides.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Habitat se développant dans les cours d'eau, ruisselets *oligotrophes** à pH acide.

Les communautés de l'*Eleocharitetum* se développent sur un substrat moins inondé que pour l'*Hyperico-Potametum*.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 330 et 635 m

Substrat : Eaux courantes acides sur roche mère siliceuse.

Pente : Faible

Topographie : Dans les ruisselets ou cours d'eau présents au sein des bas marais, dans des zones peu pentues.

HABITATS ASSOCIES

Bas-marais acides (54.4)

Prairies à Jonc acutiflore (37.22)

Communautés à *Rhynchospora alba* (54.6)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	19.08 %	32.77 %	48.15 %

Défavorable

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
21.36 %	9.71 %	21.07 %	47.87 %

Forte régression

Principaux facteurs de dégradation :

La modification du régime hydrologique (captages), peut entraîner un assèchement, et donc une perte progressive des espèces caractéristiques de l'habitat.

Une présence trop régulière de troupeaux peut altérer le substrat ou les espèces végétales elles-mêmes (piétinement) et altérer le caractère *oligotrophe** du milieu (enrichissement azoté par les déjections).

ESPECES CARACTERISTIQUES

Potamogeton polygonifolius
Hypericum elodes
Anagallis tenella
Eleocharis multicaulis
Juncus bulbosus
Ranunculus flammula

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 0.49 ha

Nombre d'unités sur le site : 11

Pourcentage d'occurrence : 5.26 %

Fréquence : 1.93 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Préserver le faciès d'écoulement et l'*oligotrophie** du substrat, notamment en limitant le piétinement.

Fiches-actions concernant l'habitat :

ZH-1

ZH-2



Source : CEN Aquitaine

Statut	Hors directive
Code Natura 2000	/
Intitulé Natura 2000	/
Syntaxon phytosociologique	<i>Caricion fuscae</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	- Abritent des espèces patrimoniales : <i>Drosera rotundifolia</i> , <i>Drosera intermedia</i> , <i>Narthecium ossifragum</i> - Participent au fonctionnement des complexes de zones humides (maintien des réserves hydriques dans le complexe tourbeux)

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Systèmes de bas marais soligènes ou topogènes des vallées ou des sources alimentées par les eaux pauvres en bases.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 400 et 865 m

Substrat : Sol tourbeux *oligotrophes**, sur roches mères acides.

Pente : Très faible à moyenne

Topographie : Dans les petites dépressions où le sol est gorgé d'eau au moins en hiver et supporte une légère exondation estivale.

HABITATS ASSOCIES

Communautés à *Rhynchospora alba* (54.6)

Landes humides méridionales (31.12)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
0.06 %	6.80 %	63.05 %	30.09 %

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
10.75 %	25.63 %	2.01 %	61.61 %

Principaux facteurs de dégradation :

Surutilisation pastorale (piétinement, altération du sol...)

Modification de l'alimentation hydrique

ESPECES CARACTERISTIQUES

Carex echinata

Drosera rotundifolia

Narthecium ossifragum

Pedicularia sylvatica

Wahlenbergia hederacea

Ranunculus flammula

Sphagnum sp.

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 9.70 ha

Nombre d'unités sur le site : 167

Pourcentage d'occurrence : 80.38 %

Fréquence : 37.97 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Mettre en place des abreuvoirs et des mises en défens partielles ou totales pour limiter la pression pastorale. Restaurer les habitats dégradés en préservant l'alimentation hydrique, et en limitant la colonisation par les joncs, et la Fougère aigle.

Fiches-actions concernant l'habitat :

ZH-1

ZH-2

LES PELOUSES ET PRAIRIES

DESCRIPTION GENERALE :

Il s'agit de milieux dominés par les plantes herbacées (Poacées, Fabacées, Astéracées, ...), qui constituent une strate n'excédant généralement pas 50 cm de haut.

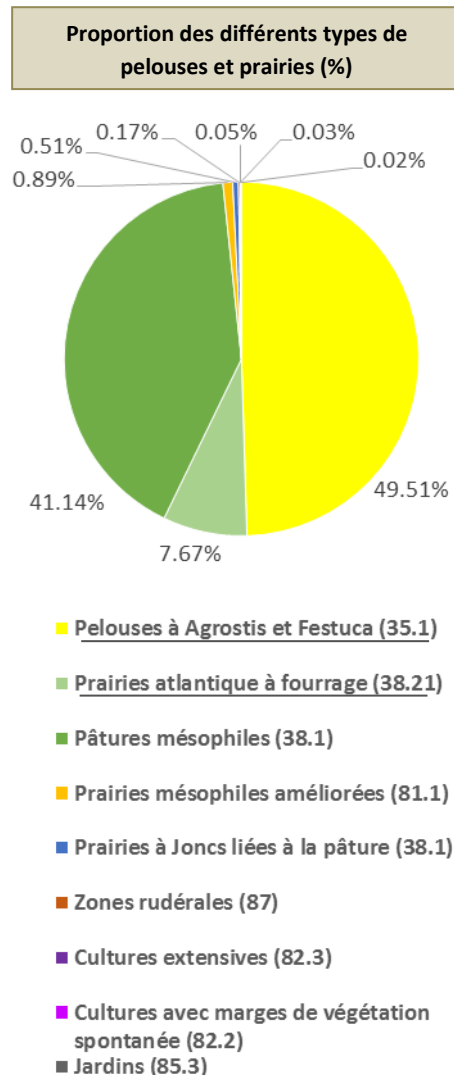
TYPES DE PELOUSES ET PRAIRIES PRESENTS SUR LE SITE :

Importance relative des types de pelouses et prairies sur le site :

Les pelouses et prairies couvrent **1780.44 ha** sur le site, soit **29.47 %** de sa surface totale.

En surface, il s'agit de la **2ème** formation la plus représentée.

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (soulignés dans le graphique ci-contre)			
Intitulé Corine Biotope	Code Corine Biotope	Code Natura 2000	Surface (ha)
<u>Pelouses à <i>Agrostis</i> et <i>Festuca</i></u>	35.1	6230-5	881.50
<u>Prairies atlantiques à fourrages</u>	38.21	6510	136.58
HABITATS HORS DIRECTIVE HABITATS			
Pâtures mésophiles	38.1	/	732.55
Prairies mésophiles améliorées	81.1	/	15.88
Cultures avec marges de végétation spontanée	82.2	/	0.53
Cultures extensives	82.3	/	0.88
Zones rudérales	87	/	3.03
Jardins	85.3	/	0.36
Prairies à Joncs liées à la pâture	38.1	/	9.13



DYNAMIQUE NATURELLE LIEE AUX MILIEUX DE PELOUSES ET DE PRAIRIES SUR LE SITE :

Les pelouses et prairies constituent le plus fréquemment les stades initiaux de processus dynamiques qui tendent vers l'établissement de milieux *climaciques**, le plus souvent fermés (implantation de ligneux).

Les dynamiques régressives sont liées à des phénomènes qualifiés de « perturbations » (feux, débroussaillages, pâturage très soutenu, ...).

Ainsi, en l'absence de perturbation, les pelouses et prairies peuvent évoluer selon la richesse et la profondeur du sol, vers des landes puis des milieux forestiers. Le maintien des pelouses, et de leur caractère d'ouverture sur le site est principalement lié à l'activité pastorale.

VALEUR PATRIMONIALE DES MILIEUX DE PELOUSES ET PRAIRIES SUR LE SITE :

- Valeur d'usage

Utilisation pastorale :

Les prairies présentes pour la plupart dans les fonds de vallée sont pâturées par les brebis et les vaches entre 4 et 12 mois de l'année (durée variable en fonction des systèmes d'élevage). Sur les prairies, la fauche (foins, regains) est effectuée en été pour constituer des stocks fourragers pour la nourriture hivernale des bêtes.

Les pelouses constituent la majeure partie des estives, et sont utilisées pour le pâturage des brebis de 2 à 10 mois par an. Elles sont également utilisées en libre parcours par les pottok et les betizu. La déprise agricole actuelle conduit à un déséquilibre entre les secteurs hauts souvent surpâturés et les secteurs bas délaissés, avec des impacts sur les pelouses : appauvrissement du cortège floristique des pelouses surpâturées, colonisation par les ligneux des pelouses sous-pâturées.

- Espèces remarquables associées à ces milieux

Les milieux ouverts, et principalement les prairies, sont utilisés comme territoires de chasse par les chauves-souris (les 3 espèces de Rhinolophe recensés sur le site notamment) : les cortèges d'insectes qui s'y trouvent sont la base de leur alimentation.

Ces milieux sont aussi indispensables pour le cortège de passereaux présents sur le site (Pie-grièche écorcheur, Alouette des champs).

PRINCIPALES MENACES D'ORIGINE NON-NATURELLE CONSTATEES :

Les pelouses à *Agrostis* et *Festuca* sont exposées dans certaines zones (crêtes principalement) à un surpâturage, entraînant un appauvrissement du cortège floristique caractéristique de l'habitat. Dans d'autres zones, le manque de pression pastorale favorise au contraire la colonisation par la fougère aigle et l'Ajonc d'Europe.

Sur les prairies, un apport trop important de matières organiques peut faire évoluer la prairie vers un habitat eutrophe, de moindre intérêt écologique.

OBJECTIFS GENERAUX POUR LA GESTION SUR LE SITE :

- Maintenir le caractère *oligotrophe** et les caractéristiques floristiques de ces habitats
- Adapter la pression de pâturage selon les différents faciès de pelouses et de prairies
- Maintenir ces habitats au sein de mosaïques fonctionnelles (avec les milieux de landes et des corridors boisés notamment).

FICHE HABITAT N° 7

Type d'habitat :
Pelouses et prairies

PELOUSES A *AGROSTIS* ET *FESTUCA*

35.1

ENJEU
TRES FORT



Source : CEN Aquitaine

Statut	Prioritaire
Code Natura 2000	6230*-5
Intitulé Natura 2000	Pelouses acidiphiles thermo-atlantiques
Syntaxon phytosociologique	<i>Agrostion curtisii</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Valeur pastorale moyenne à bonne, selon l'abondance d'espèces fourragères graminéennes (<i>Agrostis capillaris</i> , <i>Festuca rubra</i> , etc.), de légumineuses (<i>Trifolium sp.</i> , etc.) et les croisements possibles avec d'autres habitats tels que la lande à Fougère aigle ou les landes à bruyères.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Pelouses siliceuses mésophiles plus ou moins ouvertes, formées majoritairement par *Agrostis sp.* et *Festuca sp.* Leur hauteur peut être assez élevée et stratifiée avec notamment en strate supérieure *Agrostis curtisii*, *Pseudarrhenatherum longifolium* et *Pteridium aquilinum*. On les trouve majoritairement sur les parties hautes du site, où les sols sont peu profonds et assez bien drainés.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 200 et 900 m

Substrat : Roches-mères modérément à très acides, sol oligotrophe.

Pente : Faible à moyenne

Topographie : Sur les replats ou sur le haut des versants abrupts (zone d'affleurements rocheux ou d'éboulis).

HABITATS ASSOCIES

Landes à Fougère aigle (31.861)

Landes à Ajonc d'Europe (31.85)

Landes pyrénéo-cantabriques à *Erica vagans* et *Erica cinerea* (31.237)

Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex* (31.23)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
14.26 %	62.05 %	17.93 %	5.76 %

Moyen

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
31.24 %	59.97 %	3.24 %	5.55 %

Régression

Principaux facteurs de dégradation :

La colonisation par la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) et/ou les chaméphytes (*Ulex europaeus*, *Erica vagans*, *Erica cinerea* ...) est la principale menace. On peut aussi constater localement une surutilisation pastorale et une eutrophisation avec colonisation par les Joncacées (*Juncus effusus*, *Juncus conglomeratus*), et une évolution vers un gazon abrouiti, ce phénomène est cependant marginal.

ESPECES CARACTERISTIQUES

Danthonia decumbens
Galium saxatile
Veronica officinalis
Agrostis curtisii
Pseudarrhenatherum longifolium
Festuca rubra
Potentilla erecta
Agrostis capillaris
Pteridium aquilinum

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 881.50 ha

Nombre d'unités sur le site : 240

Pourcentage d'occurrence : 10.09 %

Fréquence : 15.95 %

Dispersion : Faible

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

- Poursuivre le pâturage extensif de cet habitat, ou adapter la pression de pâturage, à l'échelle des estives, à la conservation de cet habitat :
- dans les zones surpâturées, limiter le chargement, en mettant en place un pâturage extensif, par le biais de plans de gestion pastoraux évolutifs, permettant d'adapter le mode de pâturage (durée, chargement sur différentes zones) à l'évolution de la végétation.
- dans les zones colonisées par la Fougère aigle, mettre en place un pâturage extensif, associé si besoin à une fauche précoce de la fougère.

Fiches-actions concernant l'habitat :

PA-1

FICHE HABITAT N° 8

Type d'habitat :
Pelouses et prairies

PRAIRIES ATLANTIQUES DE FAUCHE

38.21

ENJEU
MOYEN



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	6510
Intitulé Natura 2000	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
Syntaxon phytosociologique	<i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Forte valeur pastorale. Ces prairies sont soit fauchées (une ou deux fauches, dont l'une en regain selon les années), soit fauchées et sous pâturées (pâturage de regain en arrière-saison). Constituent un territoire de chasse pour certaines espèces de chauves-souris (Petit rhinolophe et Rhinolophe euryale), par la diversité d'insectes qu'elles abritent.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Prairies à fourrage mésophiles présentant un cortège d'espèce assez fourni. Elles ont une structure typique de prairies à biomasse élevée, dense et stratifiée, riches en hémicryptophytes et géophytes. Ces prairies de fauche peuvent être légèrement sous-pâturées, ce qui est assez courant au Pays Basque. Fauchées plusieurs fois par an, elles présentent toutefois un faciès à caractère oligocline.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 60 et 560m

Substrat : Substrats variés, acides à basiques, sols moyennement à assez fortement fumés.

Pente : Faible à moyenne

Topographie : En fond de vallées, à proximité des exploitations.

HABITATS ASSOCIES

Pâtures mésophiles (38.1)

Landes à Fougère aigle (31.861)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
2.09 %	62.05 %	2.28 %	0 %

Stabilité

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
4.12 %	95.88 %	0 %	0 %

Stabilité

Principaux facteurs de dégradation :

Une forte intensité de fauche et/ou de pâturage et une reprise trop précoce du pâturage après la fauche peut déstructurer l'habitat et le faire dériver vers un habitat de moindre intérêt, plus eutrophe (développement d'espèces nitrophiles).

ESPECES CARACTERISTIQUES

Leotodon hispidus
Crepis biennis
Medicago lupulina
Bromus hordaceus
Centaurea jacea subsp. nigra
Linum bienne
Malva moschata
Arrhenatherum elatius
Leucanthemum vulgare
Brachypodium pinnatum

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 136.58 ha

Nombre d'unités sur le site : 93

Pourcentage d'occurrence : 3.91 %

Fréquence : 2.47 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

- Limiter au maximum les apports de matière organique, pour maintenir le caractère *oligotrophe** du substrat.
- La mise en place d'une fauche tardive permet d'éviter les interventions durant les périodes sensibles du cycle de reproduction des espèces animales et végétales (période de floraison, de ponte...), et ainsi préserver les cortèges faunistiques et floristiques de ces milieux.

Fiches-actions concernant l'habitat :

HC-2

LES LANDES ET FOURRES

DESCRIPTION GENERALE :

Les landes sont des formations végétales dont les taux de recouvrement par des ligneux bas (n'excédant généralement pas 2 m de haut), est supérieur à 20 %. Elles sont caractérisées par la présence d'Ericacées (Bruyère cendrée, Bruyère ciliée et/ou Bruyère à quatre angles) et/ou de Fabacées ligneuses (Ajonc d'Europe, Ajonc de Le Gall).

Les fourrés sont dominés par des arbustes (noisetier, bourdaine, prunellier, selon les conditions stationnelles), de hauteur comprise entre 1 et 6 m. Il s'agit le plus souvent de stades de transition avant la formation d'une forêt.

Une grande diversité de landes est représentée sur le site, tant par leur cortège végétal que par leur physionomie (degré d'ouverture). Les landes à fougères sont un faciès particulier des landes à bruyères, la fougère aigle y est dominante, favorisée par la pratique du soustrage, pour la litière des troupeaux.

TYPES DE LANDES ET FOURRES PRESENTS SUR LE SITE :

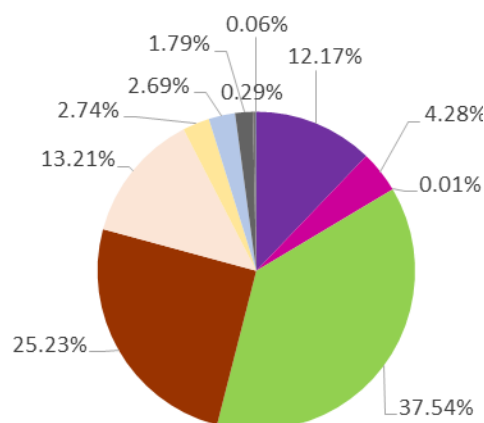
Importance relative des landes et fourrés sur le site :

Les habitats naturels de landes et fourrés couvrent **2267.19 ha** sur le site, soit **37.53 %** de sa surface totale.

En surface, il s'agit de la **1ère** formation la plus représentée.

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (soulignés dans le graphique ci-contre)			
Intitulé Corine Biotope	Code Corine Biotope	Code Natura 2000	Surface (ha)
<u>Landes pyrénéo-cantabriques à <i>Erica vagans</i> et <i>Erica cinerea</i></u>	<u>31.237</u>	<u>4030-1</u>	<u>275.82</u>
<u>Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i></u>	<u>31.23</u>	<u>4030-8</u>	<u>97.02</u>
<u>Franges des bords boisés ombragés</u>	<u>37.72</u>	<u>6430-7</u>	<u>0.14</u>
HABITATS HORS DIRECTIVE HABITATS			
Landes à fougères	31.861	/	851.05
Landes à Ajonc d'Europe	31.85	/	572
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	/	60.95
Fruticées des sols pauvres atlantiques	31.83	/	299.56
Fourrés thermoatlantiques acidiphiles	31.8T	/	6.55
Fourrés mésohygrophiles	31.8H	/	40.64
Fourrés de Noisetiers	31.8C	/	1.33
Broussailles forestières décidues	31.8D	/	62.13

Proportion des habitats naturels de landes et fourrés (%)



- Landes pyrénéo-cantabriques à *Erica vagans* et *Erica cinerea* (31.237)
- Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex* (31.23)
- Franges des bords boisés ombragés (37.72)
- Landes à fougère aigle (31.861)
- Landes à Ajonc d'Europe (31.85)
- Fruticées des sols pauvres atlantiques (31.83)
- Broussailles forestières décidues (31.8D)
- Fourrés médio-européens sur sol fertile (31.81)
- Fourrés mésohygrophiles (31.8H)
- Fourrés thermoatlantiques acidiphiles (31.8T)
- Fourrés de Noisetiers (31.8C)

VALEUR PATRIMONIALE DES MILIEUX DE LANDES ET FOURRES SUR LE SITE :

- Valeur d'usage

Les landes à bruyères ont été façonnées par l'utilisation agropastorale du massif, qui a participé à leur maintien en limitant leur évolution naturelle vers des habitats de fourrés puis de forêts sur les sols plus profonds.

Cet espace de libre-parcours essentiellement utilisé par les pottoks et les brebis, présente une valeur pastorale limitée, qui varie selon le taux de recouvrement par les ligneux bas.

Les fougères sont traditionnellement soustrées : la fougère coupée tous les ans au cours de l'été fournit la litière des troupeaux dans les bâtiments d'élevage.

- Espèces remarquables associées à ces milieux

Parmi le cortège des landes pyrénéo-cantabriques à *Erica vagans* et *Erica cinerea*, il faut noter la présence de *Daboecia cantabrica* et de *Lithodora prostrata*, protégées au niveau national.

Les habitats de landes et fourrés sont également l'habitat préférentiel d'un grand nombre d'espèces, tant reptiles (dont le Lézard vert et la Vipère de Séoane, par exemple) qu'oiseaux (Fauvette pitchou, Pie-grièche écorcheur, Circaète-Jean-Le-Blanc, Engoulevent d'Europe, Alouette des champs, Alouette lulu, Tarier pâtre, Bruant zizi, Bruant jaune, Pouillot ibérique, Traquet motteux, Linotte mélodieuse, Pipit farlouse).

DYNAMIQUE NATURELLE LIEE AUX MILIEUX DE LANDES SUR LE SITE :

Les habitats de landes et fourrés du site s'inscrivent pour la plupart dans un processus naturel de *dynamique** préforestière. Ils colonisent les milieux ouverts (pelouses, milieux rocheux), avant de voir s'implanter des arbres hauts (chênes, châtaigniers, hêtre, selon les conditions stationnelles). On parle alors de dynamique positive.

Cette dynamique de progression et d'implantation sur le site n'est contrecarrée que par l'usage pastoral de ces milieux : pâturage (équidé, ovin et bovin), écobuages.

PRINCIPAUX FACTEURS DE DEGRADATION SUR LE SITE :

- La baisse importante de la pression de pâturage dans ce type d'habitats entraîne, d'une manière globale sur le site, la fermeture de ces milieux.

- En l'absence d'entretien par pâturage, certaines zones sont entretenues par écobuage, ce qui appauvrit à moyen terme le cortège floristique (avantage les espèces pyrophiles comme la Fougère aigle ou l'Ajonc d'Europe, par rapport aux espèces typiques de landes).

OBJECTIFS GENERAUX POUR LA GESTION SUR LE SITE :

- Limiter leur transition vers le stade forestier par implantation d'essences arborées
- Maintenir leur exploitabilité par les troupeaux en évitant leur densification et leur fermeture
- Préserver et favoriser les caractéristiques favorables à l'accueil des espèces patrimoniales associées (habitat d'espèces)
- Maintenir ces habitats au sein de mosaïques fonctionnelles (avec les milieux de pelouses et de forêts notamment).



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	4030-8
Intitulé Natura 2000	Landes atlantiques fraîches méridionales
Syntaxon phytosociologique	<i>Polygalo serpyllifoliae</i> - <i>Ulicetum minoris</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Valeur pastorale faible à moyenne. Espace de pâturage en libre parcours. Espèces patrimoniales liées à l'habitat : <i>Daboecia cantabrica</i> , <i>Lithodora prostrata</i> pour les espèces végétales protégées au niveau national, mais également habitat endémique vasco-cantabrique de haute valeur paysagère et culturelle.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Landes installées dans des zones sous forte influence océanique. Ces formations xéro-mésophiles à méso-hygrophiles diffèrent des landes humides de l'*Ullici-Ericetum* (31.12) par la faible abondance de la Bruyère à quatre angles et des landes pyrénéo-cantabriques par la rareté de la Bruyère vagabonde. On peut penser que ces habitats de landes assez peu caractéristiques sont le résultat d'un croisement des conditions édaphiques qui permettraient l'installations d'habitats plus caractéristiques tels que le *Daboecion cantabricae* ou l'*Ullici-Ericetum*.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 200 et 800 m

Substrat : Sols brun acides assez profonds de texture argilo-limoneuse, non tourbeux. Roches-mère siliceuses.

Pente : Faible à moyenne

Topographie : Situations topographiques variées.

HABITATS ASSOCIES

Landes à Fougère aigle (31.861)

Landes à Ajonc d'Europe (31.85)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
68.33 %	15.20 %	16.47 %	0.00 %

Défavorable

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
85.01 %	12.64 %	0 %	2.34 %

Inconnu

Principaux facteurs de dégradation :

Disparition de l'habitat par la fermeture des milieux suite à la diminution importante de la pression pastorale : la colonisation par les ligneux (Ajonc d'Europe, Bourdaine principalement) est très importante, ainsi que la colonisation par la Fougère aigle, favorisée par le passage régulier du feu (écobuages répétés).

ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Erica tetralix

Erica vagans

Pteridium aquilinum

Wahlenbergia hederacea

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 97.03 ha

Nombre d'unités sur le site : 26

Pourcentage d'occurrence : 1.13 %

Fréquence : 1.62 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Maintenir une gestion extensive par le pastoralisme suffisante pour contrôler l'embroussaillement, avec si nécessaire une réduction préalable du recouvrement des espèces ligneuses (opération de broyage notamment).

Fiches-actions concernant l'habitat :

PA-1

PA-2

Type d'habitat :
Landes et fourrés

31.237



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	4030-1
Intitulé Natura 2000	Landes ibéro-atlantiques thermophiles
Syntaxon phytosociologique	Alliance : <i>Daboecion cantabrigae</i> Deux associations sont décrites sur le site : les communautés du <i>Daboecio cantabrigae-Ulicetum europaei</i> , landes thermophiles, xérophiles et mésotrophes, sont remplacées par les landes du <i>Daboecio cantabrigae-Ulicetum galli</i> , qui sont des faciès plus humides, en exposition plus fraîche.
Intérêt et valeur patrimoniale	Valeur pastorale faible à moyenne. Espace de pâturage en libre parcours. Espèces patrimoniales liées à l'habitat : <i>Daboecia cantabriga</i> , <i>Lithodora prostrata</i> pour les espèces végétales protégées au niveau national, mais également habitat endémique vasco-cantabrique de haute valeur paysagère et culturelle.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Landes secondaires devant leur maintien à un pastoralisme extensif ancestral sans lequel elles évoluent vers des chênaies à l'étage collinéen ou vers la hêtraie à l'étage montagnard.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 110 et 840 m

Substrat : Sols bruns acides à très légère tendance humifère, parfois squelettiques ou sur dalle rocheuse, situés sur substrats siliceux ou argileux décalcifiés

Pente : Moyenne

Topographie : Souvent localisées sur talus et affleurements rocheux bien exposés

HABITATS ASSOCIES

Landes à Fougère aigle (31.861)

Landes à Ajonc d'Europe (31.85)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
4.72 %	81.49 %	7.41 %	3.47 %

Moyen

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
49.84 %	24.31 %	4.18 %	21.66 %

Relative
stabilité

Principaux facteurs de dégradation :

Disparition de l'habitat par la fermeture des milieux suite à la diminution importante de la pression pastorale : la colonisation par les ligneux (Ajonc d'Europe, Bourdaine principalement) est très importante, ainsi que la colonisation par la Fougère aigle, favorisée par le passage régulier du feu (écobuages répétés).

ESPECES CARACTERISTIQUES

Erica cinerea

Erica vagans

Calluna vulgaris

Pseudarrhenatherum longifolium

Agrostis curtisii

Potentilla erecta

Erica tetralix (uniquement dans les communautés du *Daboecio cantabrigae-Ulicetum gallii*)

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 275.82 ha

Nombre d'unités sur le site : 125

Pourcentage d'occurrence : 5.26 %

Fréquence : 4.59 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Maintenir une gestion extensive par le pastoralisme suffisante pour contrôler l'embroussaillage, avec si nécessaire une réduction préalable du recouvrement des espèces ligneuses (opération de broyage notamment).

Fiches-actions concernant l'habitat :

PA-1

PA-2



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	6430-7
Intitulé Natura 2000	Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles
Syntaxon phytosociologique	<i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Leur situation en écotone en fait des milieux refuges pour certaines espèces animales ou une « voie de circulation » privilégiée (corridor). Elles participent de ce fait, à la constitution de mosaïques d'habitats intéressantes qui offrent des niches particulières à diverses espèces.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Communautés végétales à hautes herbes installées en lisière de forêts alluviales.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 150 et 200 m

Substrat : Sols non engorgés et qui ne sont pas régulièrement touchés par des crues apportant des alluvions ; sols frais (flore hygrocline) et riches en azote.

Pente : Faible

Topographie : Ourlet externe de forêt alluviale

HABITATS ASSOCIES

Hêtraies-chênaies à faciès hygrophile (41.2A)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
100 %	0 %	0 %	0 %

Inconnu

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
100.00 %	0 %	0 %	0 %

Inconnu

Principaux facteurs de dégradation :

Modification des conditions stationnelles dans le cas d'une coupe rase des massifs boisés.

Evolution naturelle vers un stade forestier

Colonisation potentielle par des espèces végétales exotiques envahissantes.

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Arctium lappa*
- Epilobium hirsutum*
- Circaea lutetiana*
- Solanum dulcamara*
- Urtica dioica*

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 0.14 ha

Nombre d'unités sur le site : 1

Pourcentage d'occurrence : 0.04 %

Fréquence : très faible (< 0.1 %)

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Conserver l'ambiance forestière nécessaire à la pérennité des communautés sciaphiles : proscrire toute coupe à blanc des ripisylves ou boisements de pentes en contact direct avec ces communautés.

Remarque : de par sa situation topographique, les mesures de gestion conservatoire de cet habitat sont davantage détaillées dans le Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR7200786 "La Nive"

Fiches-actions concernant l'habitat :

EG-2

LES MILIEUX FORESTIERS

DESCRIPTION GENERALE :

Les forêts sont des formations végétales généralement composées de plusieurs strates de végétation qui se succèdent verticalement. Elles sont dominées par la strate arborée (> 4m), composée d'essences diverses. Les forêts constituent généralement le stade ultime (*climax**) des dynamiques végétales des étages planitiaire à subalpin, qui tendent naturellement vers une fermeture.

Remarque : Sont assimilés à des forêts les milieux dont le seuil de recouvrement par les essences arborées excède 10%. Une grande diversité de forêts est donc représentée sur le site, tant par leur cortège végétal que par leur physionomie (degré d'ouverture)

TYPES D'HABITATS FORESTIERS PRESENTS SUR LE SITE :

Importance relative des types d'habitats naturels de forêts sur le site :

Les habitats forestiers couvrent **1766.95 ha** sur le site, soit **29.55 %** de sa surface totale.

En surface, il s'agit de la **3ème** formation la plus représentée.

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE (soulignés dans le graphique ci-contre)

Intitulé CB	Code CB	Code UE	Intitulé Corine Biotope
Hêtraies atlantiques acidiphiles	41.12	9120	295.47
Forêts françaises de Chêne tauzin	41.65	9230-4	22.19
Forêts mixtes pyrénéo-cantabriques de Chênes et d'Ormes	41.44	9180*	6.50

HABITATS HORS DIRECTIVE HABITATS

Chênaies acidiphiles ibéro-atlantiques	41.56	/	966.01
Bois de trembles	41.D	/	0.14
Bois de bouleaux	41.B	/	14.42
Chênaies-frênaies	41.2	/	178.41
Chênaies-frênaies à faciès hygrophile	41.2A	/	207.15
Vergers	83.15	/	1.15
Boisements de châtaigniers	41.9	/	3.94
Plantations de résineux	83.31	/	16.73
Plantations de chênes exotiques	83.323	/	16.52
Plantations d'arbres feuillus	83.325	/	11.41
Formations spontanées de <i>Robinia pseudoacacia</i>	83.324	/	21.29

DYNAMIQUE NATURELLE LIEE AUX MILIEUX FORESTIERS SUR LE SITE :

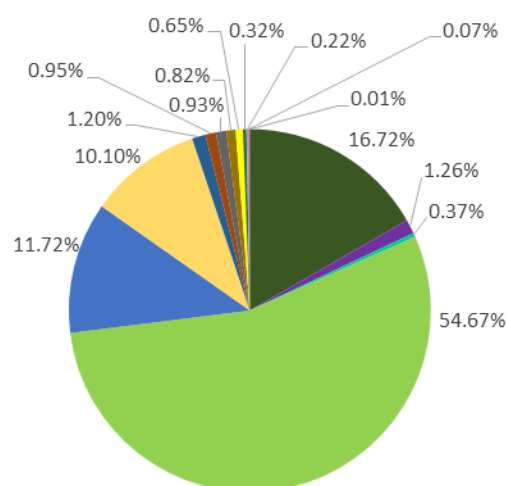
Les forêts correspondent aux stades ultimes des *dynamiques végétales** (stades « climaciques »).

Dans le cadre d'une dynamique positive, la progression des forêts sur les milieux ouverts (pelouses, landes ouvertes) ou semi-ouverts (landes) connaît une phase « pionnière », caractérisée par certaines espèces (bourdaine, noisetier, bouleau, tremble), puis une phase de « maturation » pendant laquelle le peuplement correspondant aux conditions du milieu se met en place (chênaie acidiphile, hêtraie acidiphile) et se stabilise pour une très longue durée.

Une partie des peuplements est dans une dynamique positive, du fait de la fermeture progressive des landes à bruyères (baisse de la pression pastorale) : les landes sont progressivement colonisées par des espèces pionnières avant de devenir des peuplements climaciques.

En revanche, le vieillissement de certains peuplements pourrait entraîner à moyen terme une dynamique régressive, en l'absence de mesures de régénération.

Proportion des types d'habitats forestiers (%)



- Hêtraies atlantiques acidiphiles (41.12)
- Forêts françaises de Chêne tauzin (41.65)
- Forêts mixtes pyrénéo-cantabrique de Chênes et d'Ormes (41.44)
- Chênaies acidiphiles ibéro-atlantiques pyrénéennes (41.56)
- Chênaies-frênaies à faciès hygrophile (41.2A)
- Chênaies-frênaies (41.2)
- Formations spontanées de Robinia pseudoacacia (83.324)
- Plantations de résineux (83.31)
- Plantations de Chênes exotiques (83.323)
- Bois de bouleaux (41.B)
- Plantations d'arbres feuillus (83.325)
- Autres plantions d'arbres feuillus (Tulipier de Virginie) (83.325)
- Boisements de châtaigniers (41.9)
- Vergers de pommiers ou de cerisiers (83.15)

VALEUR PATRIMONIALE DES MILIEUX DE FORETS SUR LE SITE :

- Valeur d'usage

Sylviculture :

Sur le site Natura 2000, seule une partie de la forêt d'Ainhoa est communale, et bénéficie du régime forestier ; elle est à ce titre gérée par l'Office National des Forêts, avec pour objectifs principaux : la production de bois de qualité et de bois de chauffe et la protection physique des sols en vue de la prévention des risques de crue de la Nivelle.

Les autres surfaces forestières du site (1415.81 ha) sont morcelées, et appartiennent à plus de 700 propriétaires privés.

L'exploitation et le degré d'intervention sont dans l'ensemble très limités.

Utilisation sylvopastorale :

Actuellement, les habitats forestiers sont ponctuellement fréquentés par les troupeaux en libre parcours, qui y trouvent abri ou ombrage, et un complément fourrager en automne (consommation des fruits).

Le site Natura 2000 comprend de vieilles forêts à arbres têtards qui témoignent d'une cohabitation multiséculaire entre le pâturage et la production de bois. Traditionnellement, les chênes et hêtres étaient étêtés à 3 mètres de hauteur puis les branches étaient coupées tous les quinze ans pour que les nouveaux rejets puissent se développer hors d'atteinte des animaux. Ces branches étaient utilisées pour produire du charbon et du bois de chauffe et les fruits (glands, fânes) nourrissaient porcs et brebis. Il en résulte aujourd'hui des paysages forestiers particuliers: certains peuplements du site sont constitués de chênes et de hêtres têtards âgés de 150 à 200 ans, tous creux ou presque ; les boisements sont très lâches (un arbre tous les 7 à 10 mètres).

- Espèces remarquables associées à ces milieux

Chiroptères d'affinité forestière d'intérêt communautaire : Barbastelle d'Europe et Murin de Bechstein : en période d'estivage, le maintien de ces espèces est garanti par la ressource alimentaire (insectes) et la disponibilité en gîtes (arbres creux).

Les forêts constituent également une bonne partie des terrains de chasse des espèces de Rhinolophes présents sur le site.

Les forêts de ravins et les chênaies-frênaies (dans des conditions particulières de confinement) constituent l'habitat préférentiel de deux espèces de l'annexe II de la Directive Habitats : le Trichomanès remarquable et la Soldanelle velue, ainsi que des espèces de fougères rares (non citées à l'annexe II, mais bénéficiant d'un statut de protection régional ou national) : *Dryopteris remota*, *Hymenophyllum tunbrigense*, *Cyclosorus pozoii*.

Les arbres têtards constituent quant à eux l'habitat d'insectes saproxyliques d'intérêt communautaire : le Scarabée Pique-Prune, la Rosalie des Alpes, le Lucane Cerf-volant et le Grand capricorne.

Enfin, l'escargot de Quimper, ainsi que d'autres espèces remarquables (non citées à l'annexe II) parmi les chiroptères et les oiseaux fréquentent les forêts du site.

PRINCIPAUX FACTEURS DE DEGRADATION SUR LE SITE :

Les massifs forestiers sont dans l'ensemble vieillissants, avec très peu de jeunes individus en pour assurer le renouvellement naturel des peuplements.

Ce manque de régénération est accentué par le piétinement par les troupeaux, et par la consommation des fruits et des plantules.

Plusieurs zones sont concernées par un envahissement par le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)

OBJECTIFS GENERAUX POUR LA GESTION SUR LE SITE :

- Favoriser la régénération des peuplements vieillissants
- Préserver et favoriser les caractéristiques favorables à l'accueil des espèces patrimoniales associées (habitat d'espèces)
 - garantir un niveau d'artificialisation minimal des peuplements
 - conserver suffisamment de bois mort sur pied ou à terre, tout en garantissant la sécurité publique.
- Maintenir ces habitats au sein de mosaïques fonctionnelles (avec les milieux de pelouses et de landes notamment).
- Assurer une disponibilité pérenne (renouvellement régulier) en bois gros et sénescents

FICHE HABITAT N° 12

Type d'habitat :
Milieux forestiers

HETRAIES ATLANTIQUES ACIDIPHILES

41.12

ENJEU
TRES FORT



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	9120
Intitulé Natura 2000	Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Illici-Fagenion</i>)
Syntaxon phytosociologique	<i>Illici aquifoliae</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Espèces patrimoniales liées à l'habitat : Les peuplements de hêtres têtards, qui composent en grande partie ces peuplements abritent la Rosalie des Alpes, espèce de coléoptère saproxylique d'intérêt communautaire.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Ces forêts atlantiques caractérisent un environnement climatique sous influence océanique. Elles s'installent sur des sols pauvres en éléments minéraux et acides.

La strate arborée est dominée par le hêtre, souvent taillé en têtard, témoin de l'utilisation sylvo-pastorale séculaire.

La strate arbustive se caractérise par des espèces à feuillage persistant (*Ilex aquifolium*, *Taxus baccata*).

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 500 et 800 m

Substrat : Sols plus ou moins pauvres chimiquement, à pH bas, de type brun acide, lessivé, ou légèrement podzolique

Pente : Pentes moyennes à fortes

Topographie : Le plus souvent sur des pentes, quelques peuplements dans des dépressions (par exemple entre l'Artzamendi et le Zarkambidé)

HABITATS ASSOCIES

Landes atlantiques à Erica et Ulex (31.23)

Landes à Fougère aigle (31.861)

Chênaies acidiphiles ibéro-atlantiques pyrénéennes (41.56)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
3.91 %	95.72 %	0.37 %	0 %

Bon

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
6.17 %	92.24 %	1.22 %	0.37 %

Stable

Principaux facteurs de dégradation :

Cet habitat présente dans l'ensemble des peuplements vieillissants, avec de très vieux hêtres têtards et des strates arbustive et herbacée presque absentes. La régénération naturelle est quasiment nulle, ce qui peut être imputé principalement aux troupeaux (piétinement, consommation des plantules), mais également à une capacité fructifère moindre des très vieux arbres.

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Fagus sylvatica*
- Ilex aquifolium*
- Luzula sylvatica*
- Saxifraga hirsuta*
- Deschampsia flexuosa*

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 295.49 ha

Nombre d'unités sur le site : 88

Pourcentage d'occurrence : 3.74 %

Fréquence : 5.22 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

- Maintenir et favoriser le mélange des essences
Pour éviter la monoculture du hêtre, on veillera à maintenir la présence de feuillus secondaires et d'arbustes (sorbier des oiseleurs, noisetier) en sous-étage (diversité structurale).
- Maintenir globalement le sous-bois à houx
Quand le houx est présent, les opérations de régénération devront veiller à ne pas entraîner de disparition irréversible de l'espèce : la mise en régénération pourra nécessiter des coupes ou débroussailllements localisés mais on évitera le recours à l'arasement ou à la dévitalisation.
- Régénération naturelle à privilégier
Une mise en défens (clôture) pour éviter la consommation des plantules par le bétail ou la faune sauvage, pourra être bénéfique et favoriser cette régénération naturelle. Si une régénération artificielle s'avère nécessaire (qualité et/ou densité et/ou diversité spécifique peu exprimée), on utilisera des plants adaptés à la station.
- Maintien d'arbres morts, surannés ou dépérissants
Le maintien d'arbres morts ou dépérissants est indispensable pour conserver l'habitat des insectes saproxyliques.

Fiches-actions concernant l'habitat :

FS-1 FS-3 HC-2

FS-2 FS-4 HC-3



Source : CEN Aquitaine

Statut	Prioritaire
Code Natura 2000	9180*
Intitulé Natura 2000	Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
Syntaxon phytosociologique	<i>Hyperico androsaemi - Ulmetum glabrae</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Type d'habitat peu répandu et présentant des unités de faible étendue. Cet habitat présente une grande diversité spécifique et abrite des espèces végétales rares à l'échelle européenne.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Fûtaie à déterminisme stationnel, se développant dans des ravins confinés, sur les versants raides des vallées, et dominée par l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*). Ce type d'habitat offre des conditions hygrosциaphiles, propices au développement des fougères (notamment *Polystichum setiferum*, *Asplenium scolopendrium*).

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 250 et 350 m

Substrat : Sols superficiels, présentant une bonne richesse chimique, dont la faible réserve en eau est compensée par une humidité atmosphérique élevée.

Pente : Fortes pentes à coulées colluvionnaires et soumises au processus de lixiviation

Topographie : Vallées encaissées

HABITATS ASSOCIES

Hêtraies atlantiques acidiphiles (41.12)

Hêtraies-chênaies à faciès hygrophile (41.2A)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	16.51 %	83.49 %	0 %

Défavorable

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
0 %	100 %	0 %	0 %

Stable

Principaux facteurs de dégradation :

Ce type d'habitat est relativement stable sur le site, avec néanmoins une vigilance nécessaire sur la colonisation éventuelle par le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Taxus baccata*
- Fraxinus excelsior*
- Ulmus montana*
- Asplenium scolopendrium*
- Saxifraga hirsuta*
- Lamium galeobdolon*
- Circaea lutetiana*
- Polystichum setiferum*

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 6.50 ha

Nombre d'unités sur le site : 3

Pourcentage d'occurrence : 0.13 %

Fréquence : 0.10 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Laisser évoluer l'habitat naturellement, en proscrivant toute exploitation forestière, et en prenant des précautions particulières en cas de coupe nécessaire pour la sécuritié ou pour les infrastructures.

Fiches-actions concernant l'habitat :

EV-1

EV-2

EV-3



Source : ONF

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	9230-4
Intitulé Natura 2000	Chênaies pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont pyrénéen
Syntaxon phytosociologique	<i>Blechno spicantis - Quercetum pyrenaicae</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	L'intérêt de cet habitat tient principalement à la présence du chêne tauzin, que l'on s'attachera à conserver.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Il s'agit de peuplements pionniers de chênes tauzins, purs ou en mélange avec du chêne pédonculé, colonisant les espaces agricoles ou en lisière de forêt.

L'activité biologique du sol est généralement réduite.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 110 et 500 m

Substrat : Sols pauvres en éléments minéraux, acides.

Pente : Généralement sur des stations chaudes et sèches, exposées au Sud ou à l'Est.

Topographie : le plus souvent sur des pentes ou des petites crêtes

HABITATS ASSOCIES

Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex* (31.23)

Landes à Fougère aigle (31.861)

Chênaies acidiphiles ibéro-atlantiques pyrénéennes (41.56)

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais
6.29 %	73.52 %	20.19 %	0 %

Moyen

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression
54.28 %	42.67 %	0 %	3.05 %

Régression

Principaux facteurs de dégradation :

La forêt de chêne tauzin est un habitat transitoire, qui évolue progressivement vers la forêt de chêne pédonculé.

D'autre part, les zones de déprise agricole peuvent être recolonisées par cet habitat. Toutefois, la pression pastorale sur le site suffit à éliminer toute régénération spontanée, et limite donc le renouvellement naturel de ce peuplement.

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Quercus robur*
- Quercus pyrenaica*
- Castanea sativa*
- Ilex aquifolium*
- Frangula alnus*
- Teucrium scorodonia*
- Blechnum spicant*

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 22.18 ha

Nombre d'unités sur le site : 13

Pourcentage d'occurrence : 0.63 %

Fréquence : 0.36 %

Dispersion : Moyenne

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Quelques orientations peuvent être proposées pour maintenir autant que possible le chêne tauzin au sein de peuplements forestiers mais sa pérennité à l'échelle d'un peuplement précis ne peut être envisagée à long terme. On peut ainsi maintenir l'aspect "clair" des peuplements afin de favoriser au maximum le chêne tauzin, essence de lumière.

Il peut être également nécessaire de favoriser la régénération naturelle, en protégeant les plantules du bétail.

Fiches-actions concernant l'habitat :

FS-1

LES MILIEUX ROCHEUX

DESCRIPTION GENERALE :

Les milieux rocheux sont dominés par les éléments minéraux, et correspondent aux milieux d'escarpements rocheux et d'éboulis.

La végétation qui s'y trouve est adaptée aux conditions (faible quantité de sol donc peu de réserves d'eau, forte insolation) et se développe en coussinets, au niveau de fissures rocheuses, permettant l'enracinement.

Il est à noter que les éboulis du site ne présentent aucune végétation caractéristique au plan phytosociologique, les conditions ne permettant probablement pas leur développement.

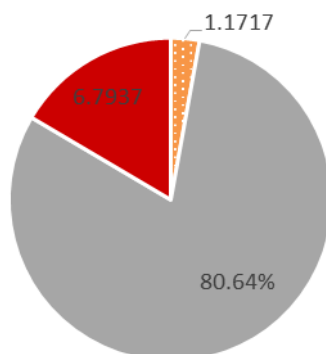
TYPES DE MILIEUX ROCHEUX SUR LE SITE :

Importance relative des milieux rocheux sur le site :

Les habitats naturels de milieux rocheux couvrent **39.98 ha** sur le site, soit **0.66 %** de sa surface totale.

En surface, il s'agit de la **4^{ème}** formation la plus représentée.

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE			
Intitulé Corine Biotope	Code Corine Biotope	Code Natura 2000	Surface (ha)
Végétation des falaises continentales siliceuses	62.2	8220	1.17
Grottes	65.4	8310	<i>ponctuel</i>
HABITATS HORS DIRECTIVE HABITATS			
Dalles rocheuses	62	/	33.19
Eboulis	61	/	6.79



Proportion des différents habitats rocheux (%)

- Végétation des falaises continentales siliceuses (62.2)
- Dalles rocheuses (62)
- Eboulis (61)

VALEUR PATRIMONIALE DES MILIEUX ROCHEUX SUR LE SITE :

- Valeur d'usage

Certaines cavités naturelles ont été dans le passé utilisées pour l'activité de spéléologie.

Concernant les escarpements rocheux, il existe sur le site Natura 2000, 2 sites d'escalade identifiés dans les topoguides, et conventionnés par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade : le rocher du Baztan, et les rochers et blocs du Mondarrain.

- Espèces remarquables associées à ces milieux

Certaines cavités naturelles présentes sur le site servent de gîte de mise-bas et/ou d'hibernation à plusieurs espèces de chauve-souris d'intérêt communautaire : Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Murin à oreilles échancrées.

Par ailleurs, plusieurs espèces de rapaces présentes sur le site (voir annexe X du volume II du Document de compilation) nichent dans les escarpements rocheux : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Vautour fauve. Ces espèces, inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux, doivent être prises en compte dans la gestion du site, et ce d'autant plus qu'à l'Est, le site est superposé au site désigné au titre de la Directive Oiseaux « Vallée de la Nive des Aldudes, Col de Lindux ».

Ainsi, la pérennisation de l'activité d'escalade sur des sites identifiés et tout projet de nouvel aménagement doivent tenir compte de ces enjeux particuliers.

DYNAMIQUE NATURELLE LIEE AUX MILIEUX ROCHEUX SUR LE SITE :

En l'absence de dégradation majeure, les habitats de milieux rocheux sont stables à moyen terme : en général, les conditions stationnelles (absence de substrat, et sécheresse) empêchent le développement d'une strate arbustive, et bloquent ainsi la dynamique à un stade de coussinets végétaux.

PRINCIPAUX FACTEURS DE DEGRADATION SUR LE SITE :

- Aucune dégradation majeure n'a été constatée sur le site à l'égard de ces habitats.

OBJECTIFS GENERAUX POUR LA GESTION SUR LE SITE :

- Affiner la description phytosociologique de certains habitats
- Maintenir une vigilance sur l'utilisation de ces milieux (falaises), notamment sur des zones de nidification avérées ou potentielles de rapaces nicheurs.



Source : CEN Aquitaine

Statut	Intérêt communautaire
Code Natura 2000	8220
Intitulé Natura 2000	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
Syntaxon phytosociologique	<i>Asplenetelia</i>
Intérêt et valeur patrimoniale	Intérêt pour l'avifaune nicheuse.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Végétation herbacée vivace, non ou faiblement stratifiée, clairsemée sur des parois verticales à subverticales naturelles (30 à 60 % de recouvrement), s'installant à la faveur d'anfractuosités suffisantes pour le développement des rhizomes. Ces communautés végétales sont assez pauvres en espèces.

Végétation toujours assez pauvre en espèces en situation naturelle.

ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

Sedum anglicum
Sedum hirsutum
Polypodium vulgare
Umbilicus rupestris
Silene vulgaris
Deschampsia flexuosa
Erica cinerea

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : Entre 800 et 900 m

Substrat : Substrats siliceux pauvres en bases (grès, schistes, granites, gneiss).

LOCALISATION SUR LE SITE

Surface sur le site : 1.17 ha

Nombre d'unités sur le site : 2

Pourcentage d'occurrence : 0.08 %

Fréquence : 0.09 %

Dispersion : Moyenne

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE L'HABITAT SUR LE SITE

Etat de conservation :

Inconnu	Bon	Moyen	Mauvais	Inconnu
42.10 %	57.90 %	0 %	0 %	

Sens d'évolution :

Inconnu	Stabilité	Expansion	Régression	Inconnu
42.10 %	57.90 %	0 %	0 %	

Principaux facteurs de dégradation :

Pas de menace particulière observée sur le site.

Il est nécessaire d'être vigilant, lors d'activités d'escalade, à ne pas affecter les communautés végétales et/ou leur substrat.

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Préconisations et orientations :

Pas d'intervention particulière, si ce n'est la vigilance quant aux activités d'escalade.

Une description plus précise de l'habitat (caractérisation phytosociologique) doit être envisagée.

Fiches-actions concernant l'habitat :

CS-2